Montréal mercredi 29 octobre 2003 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 10 88 pages 6 cahiers Faible pluie, Max. 9 Min. 3 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢

cyberpresse.ca

LA PRESSE

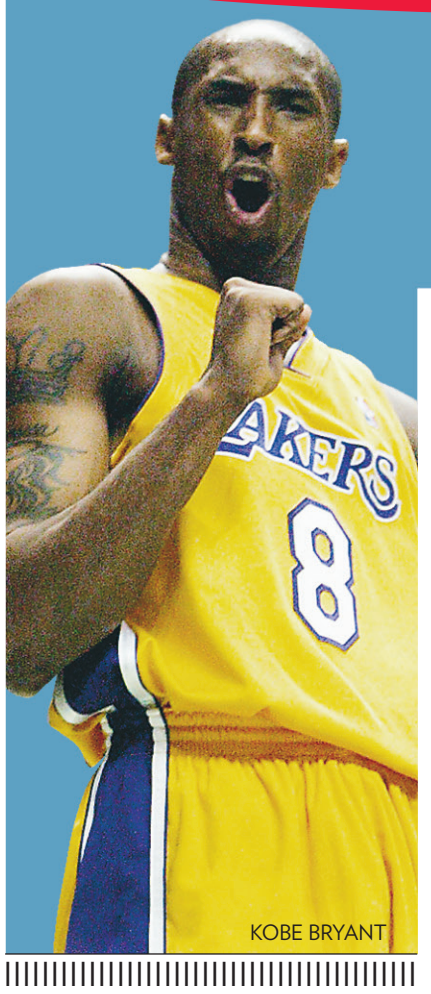

SPORTS
NBA : LA 58E SAISON
PAGE 15

RIMA ELKOURI
Grand-maman et «mononcle»!
PAGE A3

B 2 C 0
ENTREVUE ROBERT RABINOVITCH
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

La violence frappe encore en Irak : 10 morts dans quatre attentats

BUSH DÉFEND SA STRATÉGIE

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Au moment où de nouveaux attentats sanglants étaient commis en Irak, le président des États-Unis George W. Bush a reconnu hier, lors d'une rencontre de presse improvisée, que le pays demeure dangereux. Il a toutefois soutenu que la stratégie de Washington est « la bonne ».

C'était seulement la dixième fois depuis son arrivée à la Maison-Blanche que M. Bush se présentait seul devant des journalistes. L'air confiant et déterminé, il a passé de longues minutes à défendre la façon dont les opérations sont menées en Irak. Il a répété que les États-Unis disposent d'un nombre suffisant de militaires sur le terrain et ne se laisseront pas intimider.

La sortie du président, que les médias ont appris à moins de deux heures d'avis, se voulait visiblement une réponse aux quatre attentats sanglants de la veille à Bagdad — dont l'un contre le siège du Comité international de la Croix-Rouge. Elle survenait alors que les reproches se multiplient à l'égard de Washington au sujet de la gestion du dossier irakien.

›Voir BUSH en A2

Le «vrai» bulletin réapparaît

MARIE ALLARD

Examen obligatoire de fin du primaire, reconnaissance du bénévolat, abolition du redoublement : la *Politique d'évaluation des apprentissages* dévoilée hier par le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, présente bien des nouveautés. Elle détrône aussi les bulletins avec bonhommes sourires ou feux de circulation, pour les remplacer par un bon vieux système de notes ou de cotes.

La nouvelle politique, qui succède à un mode d'évaluation datant de 1981, met l'accent sur le développement de compétences plutôt que sur l'acquisition de connaissances. « On entend par compétence, la capacité de l'élève à réaliser des tâches ou des activités réelles en utilisant des connaissances, habiletés ou stratégies », rappelle la politique.

En guise d'évaluation, les élèves peuvent « écrire un conte pour des enfants de la maternelle ou réaliser une enquête sur les préférences des élèves quant au choix des activités parascolaires », suggère-t-on. Des méthodes plus traditionnelles, comme la dictée ou la récitation de tables de multiplication, peuvent néanmoins être employées lorsque nécessaires.

« Il y a une formule que j'aime bien : on n'apprend pas pour être évalué, on est évalué pour mieux apprendre », a indiqué le ministre. Pas question cependant de comparer les enfants entre eux : un des éléments les plus importants est l'estime de soi, a souligné M. Reid. « Quand je suis arrivé au secondaire, j'étais 34e et j'avais l'impression d'avoir complètement raté ma vie », s'est-il souvenu.

›Voir BULLETIN en A2

Le feu s'étend : plus d'un millier d'habitations détruites

PHOTO REUTERS

Épuisés, plus de 10 000 pompiers livraient toujours hier un combat acharné contre les incendies gigantesques qui ravagent le Sud californien, comme à Crestline (notre photo), dans la région vallonnée de San Bernardino.

«Une force destructrice incroyable»

ANDRÉ DUCHESNE

Depuis 13 ans, Dean Cherry, pompier à San Diego, a vu et combattu des incendies, urbains ou de forêt, et parfois, de très gros. Mais un incendie de l'ampleur de celui que ses compagnons et lui combattent depuis dimanche matin, jamais.

Incroyable. Incontrôlable. Une force destructrice inimaginable. Au bout du fil, l'homme de 39 ans n'en finit plus d'égrener les épithètes pour qualifier ce qu'il a vécu depuis qu'il s'est rendu, à bord du camion de la caserne 7, dans le quartier cossu de Scripps Ranch, dimanche matin.

« Les flammes sautaient de maison en maison. Le vent était tellement fort que nous avions de la difficulté à tenir nos lances. Et la chaleur qui se mettait de la partie. Les flammes atteignaient 100, peut-être 150 pieds de hauteur et voyageaient à la vitesse du vent. Elles sautaient d'un toit à l'autre créant une réaction en chaîne », raconte M. Cherry dont la mère, Algonquine, est originaire de Pembroke en Ontario. « Je parle français », réussit-il à articuler, très fier de son coup. Plus tard, il nous souhaitera de prendre une bière Labatt à sa santé.

Il faut croire cependant que les pompiers de San Diego gardent le moral après avoir passé les derniers jours à combattre les flammes de façon quasi ininterrompue.

›Voir FORCE en A2

Mon clin d'oeil
STÉPHANE LAPORTE
« Passez-moi l'extincteur, je m'en occupe ! »
— Arnold Schwarzenegger, gouverneur de la Californie

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	MONDE 8
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	MONDE 6, 7
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 22, 23
Horaire télévision	ARTS 6
Horoscope	MONDE 7
Loteries	A 14
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	AFFAIRES 22
Petites annonces	AFFAIRES 22 et AFFAIRES 2

Météo
Faible pluie, maximum 9, minimum 3, plus de détails en page ACTUEL 4

6 21924 98765 1

La loi interdisant le clonage est adoptée

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Après 10 ans d'études et de tergiversations, après deux projets de loi précédents morts au feuilleton, le gouvernement fédéral a finalement réussi hier à faire adopter aux Communes un projet de loi qui interdit le clonage humain et qui réglemente la recherche sur les cellules souches provenant d'un embryon humain.

Le gouvernement Chrétien a eu cependant des sueurs froides lors du vote hier en fin de journée quand une révolte de simples députés libéraux, menée par le député pro-vie Paul Szabo, a failli faire capoter encore une fois sa volonté de légiférer tout le domaine de la reproduction assistée. En effet, 16 députés de la formation gouvernementale ont voté contre le projet de loi qui a été adopté par 149 voix contre 109.

Les dissidents libéraux sont Paul Szabo, Albina Guarnieri, Jim Karygiannis, Eugène Bellemare, Joseph Volpe, Tom Wappel, Raymond Bonin, Dan McTeague, Pat O'Brien, John O'Reilly, Benoît Serré, Andy Savoy, Paul Steckle, Lawrence O'Brien, Bill Matthews et Rose-Marie Ur.

« Certains pensent que les députés ne sont pas grand-chose et qu'il suffit simplement de leur passer sur le corps, a commenté un Paul Szabo visiblement en rogne. Eh bien ! On ne me passera pas dessus cette fois et je vais me battre jusqu'à la fin. »

Le député de Mississauga-Est a affirmé qu'il avait déjà commencé à sensibiliser le Sénat sur « les failles » du projet de loi et qu'il s'attend à ce que la Chambre haute l'amende et le renvoie aux Communes, ce qui aura pour effet possible d'en sonner le glas.

Plusieurs sénateurs ont déjà affirmé qu'ils n'avaient pas l'intention de traiter ce projet de loi à toute vapeur afin de satisfaire le gouvernement Chrétien. Et comme les libéraux s'apprêtent en effet à mettre un terme aux travaux de la Chambre tôt au mois de novembre, selon diverses sources, soit une semaine avant que Paul Martin ne prenne la direction du Parti libéral, il restera très peu de temps pour mener à bien le projet de loi.

En revanche, si le projet de loi franchit malgré tout l'étape du Sénat, le Canada se sera alors rangé du côté du point de vue des scientifiques qui affirment que les embryons contiennent les cellules souches les plus prometteuses au chapitre de la recher che.

›Voir CLONAGE en A4

Captez l'émotion de l'halloween avec Canon

Canon EOS Digital Rebel
• Appareil photo réflex numérique
• Objectif 18-55 mm EF-S
• Résolution 6,3 millions de pixels
• 2,5 photos/seconde
• 7 modes automatique ou manuel
• ISO 100 à 1 600 • Flash intégré et automatique
1599,99 $ Incluant : chargeur et piles

INCLUANT ...
• Un sac photo Canon • Avec une carte mémoire Sandisk 128 Mo
• Et un lecteur de carte compact flash Sandisk USB

RECEVEZ 25 $ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Canon i 860
• Imprimante photo à jet d'encre • Imprime directement de votre appareil photo canon numérique sélectionné
• Résolution 4800 x 1200
• Format maximum 8,5 x 11 pouces
• 5 cartouches séparées
• Impression sans bordure • Interface USB
219,99 $

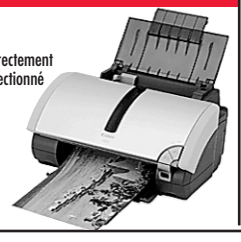

3155920

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec
1-800-363-3535
Valide jusqu'au 7 novembre 2003.
Les photos peuvent différer.
BEAUBIEN
FINANCEMENT accord D Desjardins
VISA MasterCard Interac

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Laboratoire de marmites Qui dit four dit marmite, le récipient de base, l'ancêtre de tous les chaudrons modernes, celui qu'on devrait TOUS posséder. Mais laquelle choisir pour chaque plat, chaque aliment, chaque type de recette, et chaque occasion aussi? Et qu'en est-il du budget? Robert Beauchemin répond à ces questions. **À lire demain dans le cahier Actuel**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

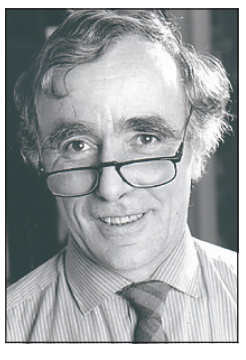

> Jean-Claude Guillebaud parle de son livre *Le Goût de l'avenir* à midi
cyberpresse.ca/clavardage

> L'Halloween est tout proche. Préparez-vous!
cyberpresse.ca/halloween

> Pour toutes les nouvelles concernant votre santé
cyberpresse.ca/sante

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

«L'Irak reste un endroit dangereux»

BUSH
suite de la page une

« C'est dangereux en Irak parce qu'il y en a qui croient que nous sommes mous, que la volonté des États-Unis peut être ébranlée par des (attaques) suicide », a déclaré le président. Selon lui, ce sont à la fois des membres du parti Baas (la formation politique du dictateur déchu, Saddam Hussein) et des terroristes étrangers qui sont responsables des attentats en Irak.

Les baasistes « tentent de créer le chaos et la peur parce qu'ils réalisent qu'un Irak libre va les priver des privilèges abusifs qu'ils avaient sous Saddam Hussein », a dit M. Bush, alors que « les terroristes étrangers tentent de créer les conditions de peur et de recul parce qu'ils craignent un État libre et en paix ».

Le président, qui a récemment reproché aux médias de brosser un portrait trop sombre de la situation en Irak, a discuté des progrès sur le terrain dont l'ouverture d'écoles ou l'apparition d'une nouvelle monnaie. Il a même insinué que les journalistes font le jeu des terroristes puisque ceux-ci « voudraient que les gens mettent seulement l'accent sur les conditions qui créent la peur ».

La police encore ciblée

Il reste que la peur était encore au rendez-vous en Irak hier. Des attentats ont été perpétrés contre deux postes de police. Un premier, à Mossoul, dans le nord du pays, a été attaqué à la roquette. On a signalé trois morts et plusieurs blessés parmi les passants.

À Fallouja, ville située à l'ouest de Bagdad, une voiture piégée a explosé à 150 mètres d'un second poste de police faisant sept morts, dont des écoliers. Le sud du pays n'a pas été épargné: deux civils irakiens et un soldat néo-zélandais ont été blessés dans cette région. Le Pentagone a aussi annoncé la mort d'un soldat tué lundi à Bagdad, le 114e à tomber sous les tirs ennemis depuis la fin des opérations militaires majeures, il y a six mois.

À la suite des attaques de lundi, qui ont fait une quarantaine de morts et plus de 200 blessés, les organisations humanitaires ont commencé à reconsidérer leur présence en Irak. C'est notamment le cas du Comité international de la Croix-Rouge, dont le responsable, Jakob Kellenberger, a reçu hier un coup de fil du secrétaire d'État, Colin Powell. Ce dernier voulait l'exhorter à ne pas plier bagage.

M. Powell a aussi donné un coup de fil au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Il a dit aux deux hommes que les États-Unis sont prêts à fournir « le plus haut niveau de sécurité possible » à leurs organisations en Irak.

M. Bush a pour sa part dit espérer que certains pays ne seront pas plus réticents à expédier des troupes ou de la main-d'oeuvre en Irak en raison des attaques récentes. Il a déclaré que le monde était « plus sûr » aujourd'hui grâce aux interventions en Irak et en Afghanistan.

Il a précisé que Washington « travaille étroitement » avec l'Iran et la Syrie pour qu'ils empêchent des terroristes de franchir leurs frontières afin de se rendre en Irak. Au sujet du nombre de militaires dans ce pays, qui se chiffre actuellement à quelque 130 000, le président a déclaré que son homme de confiance dans la région, le général John Abizaid, l'estime suffisant.

Encore une fois, M. Bush a effectué un rapprochement entre le chaos en Irak et les attaques terroristes du 11 septembre 2001, affirmant que la « mentalité » de ceux qui commettent les attentats est la même. « Les terroristes vont frapper et ils vont tuer des vies innocentes. Pas seulement en face du quartier général de la Croix-Rouge. Ils vont aussi frapper et tuer en Amérique, a-t-il dit. Nous sommes en guerre. »

Les incendies ont déjà fait 18 morts

FORCE
suite de la page une

Mais hier, les nouvelles étaient bonnes parce qu'en matinée, l'incendie dans les limites de San Diego était maîtrisé à 60 %.

« Le temps a joué un rôle, indique Jan Shuttleworkh, porte-parole du service, femme pompier et spécialiste en premiers soins. La température a baissé et le taux d'humidité augmente. Plus l'humidité est élevée, mieux c'est pour nous. Par contre, la qualité de l'air est très mauvaise. Il y a beaucoup de fumée et nous conseillons aux gens ayant des problèmes respiratoires de demeurer chez eux », a-t-elle indiqué à *La Presse*.

La situation des Californiens ne s'améliore pas partout. À une trentaine de milles à l'est de San Diego, dans le secteur de Cuyamaca, l'élément destructeur fait rage avec toujours autant d'ardeur et le California Department of Forestry ne s'attend pas à le contrôler avant le 5 novembre. « À l'heure actuelle, le feu n'est pas maîtrisé. On a hâte que ça change », se désespère Cathy Fritz, agente d'information.

En fin d'après-midi, le bilan de la dizaine d'incendies qui couvraient l'extrême sud de l'État jusque dans la région de Los Angeles, faisait état de 18 morts (dont deux au Mexique), 1500 maisons détruites et 500 000 acres (2000 kilomètres carrés) de forêts, broussailles, maisons et bâtiments détruits.

Pis encore, la facture des dommages imputables aux flammes s'élèverait maintenant à deux milliards de dollars, ce qui n'annonce rien qui vaille dans cet État croulant déjà sous les dettes. C'est d'ailleurs dans l'espoir de recevoir une aide financière de Washington que le gouverneur de la Californie, Gray Davis, a signé un décret plaçant quatre comtés — San Bernardino, San Diego, Venture et Los Angeles — sous état d'urgence.

S'il est vrai que quelque 8000 pompiers sont toujours à pied d'oeuvre dans une grande partie de l'État, ailleurs, là où les flammes se sont maintenant éloignées, on en est à faire les comptes. Dans le comté de San Diego par exemple, on dénombre déjà 881 maisons, 166 dépendances et 148 véhicules détruits.

« Ce soir, peut-être demain matin, la majorité des résidants de Scripps Ranch seront autorisés à retourner chez eux afin de constater les dégâts », indique Mme Shuttleworkh.

Dans ce quartier à flanc de collines, la valeur des maisons est nettement au-dessus de la moyenne de la région. Mais les matériaux utilisés pour les bâtir leur ont été fatals. « Les toits de bois n'ont pas aidé. Dans les environs, les broussailles, innombrables, se sont asséchées depuis des années. Enflammées, elles tombaient sur les toits et engendraient de nouveaux incendies presque instantanément », raconte Dean Cherry.

Dans les premières heures suivant son déclenchement, le feu Cedar brûlait à une vitesse de 6000 acres à l'heure, formant un front d'une longueur de 45 milles, raconte-t-il.

Plus au nord, dans la région entre Los Angeles et San Bernardino, les pompiers ont réussi in extremis à contenir les flammes avant qu'elles n'atteignent des centaines de maisons de l'arrondissement Chatsworth. « Les pompiers ont combattu les flammes maison par maison et les ont finalement toutes sauvées », a raconté à l'agence Associated Press un porte-parole du California Department of Forestry.

À d'autres endroits, les pompiers étaient si exténués que des collègues les ont éloignés des flammes, quitte à ce que des maisons soient perdues.

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE

Un «bilan des apprentissages» sera remis à la fin du cycle

BULLETIN
suite de la page une

Au primaire, le bulletin — « un outil qui doit être simple, rapide et efficace », a dit le ministre — continue d'être régulièrement remis aux parents. À la fin d'un cycle, il est remplacé par un « bilan des apprentissages » devant déterminer si l'élève a atteint le niveau requis. Des épreuves nationales obligatoires sont également imposées en sixième année, pour valider le système.

Au secondaire, où l'implantation de la réforme doit débuter en septembre 2005, l'innovation principale consiste en un « relevé de compétences ». Ce document officiel, délivré par le ministère de l'Éducation aux élèves de 4e et de 5e secondaire, dresse le profil de l'élève afin de faciliter son passage vers le marché du travail ou un autre secteur de formation. La politique ouvre aussi la porte à la reconnaissance des apprentissages réalisés lors de bénévolat, d'un emploi ou de loisirs.

Quant au redoublement, il est aboli « sauf dans des cas extrêmes », par exemple lors de maladie prolongée. À un point tel que la politique n'aborde même pas le sujet! « Il n'y a pas non plus de promotion par charité comme quand j'étais petit, a indiqué M. Reid. Comme nous saurons quels sont les points faibles des élèves, nous pourrons les aider sans qu'ils ne recommencent tout du début. »

Professeurs déçus

« Nous avions beaucoup d'attentes et voyons peu de résultats, a réagi Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement. La fin du redoublement nous laisse sur notre appétit, et nous n'avons aucune précision sur ce qu'il advient du cheminement particulier. Comment l'adaptation de notre enseignement pourra-t-elle être une panacée universelle? Il faut éviter les solutions simplistes et la baisse des exigences. »

De son côté, André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires, s'est réjoui de l'application graduelle de la politique et de la formation du personnel promise par le ministre. « Les bulletins seront clairs pour les parents, et une épreuve nationale de fin du primaire sera instaurée pour s'assurer du bon déroulement de la réforme, ce qui nous satisfait », a-t-il dit.

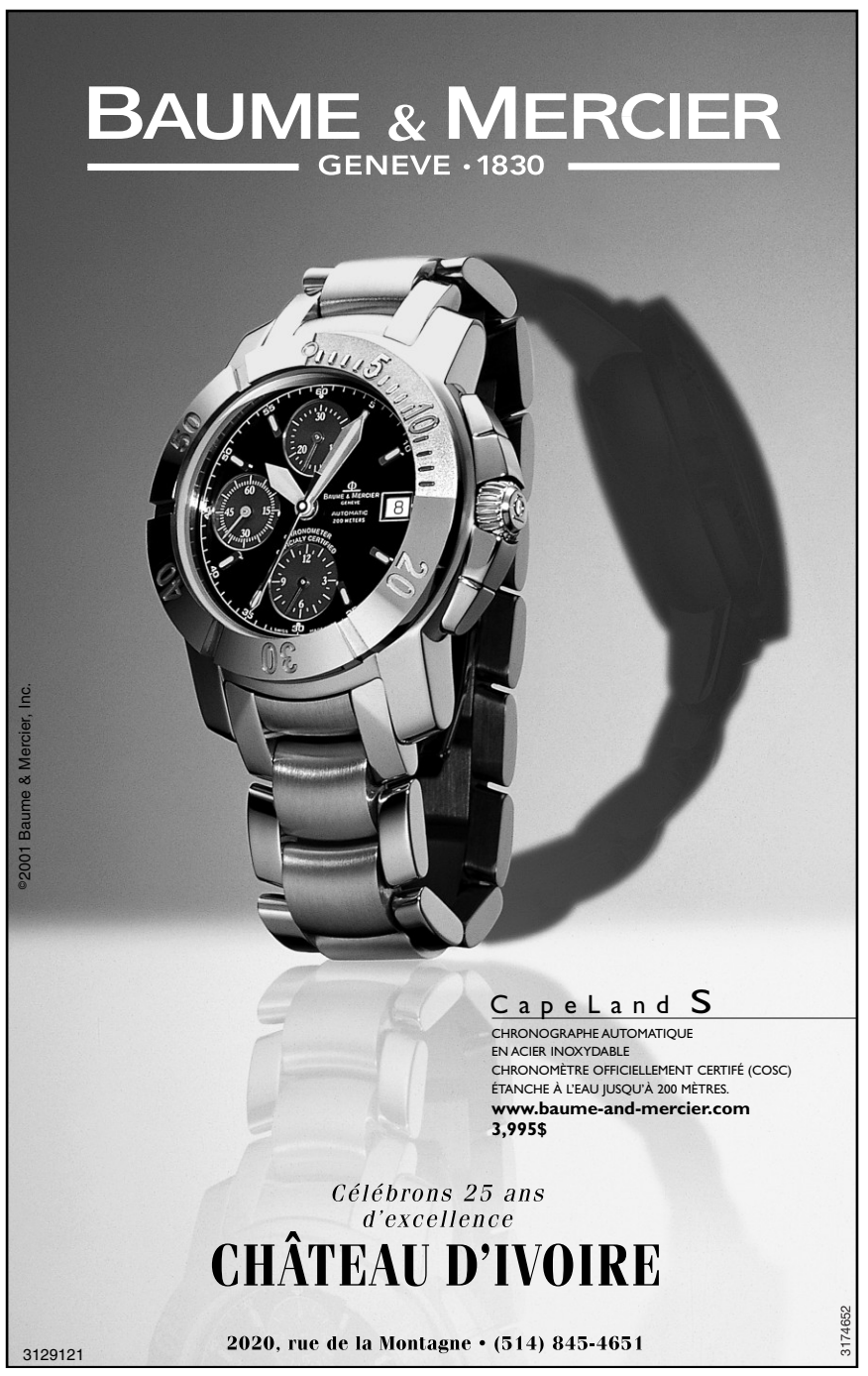

Un déficit technique pourrait gêner Paul Martin

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le ministre des Finances, John Manley, réduira vraisemblablement la marge de manoeuvre de l'aspirant premier ministre Paul Martin lorsqu'il présentera une mise à jour budgétaire prévoyant un déficit technique pour cette année et la suivante.

En dépit de l'importance de cette annonce, qui aura lieu lundi prochain, M. Martin n'a joué aucun rôle dans sa préparation, a dit hier M. Manley.

« Je n'en ai pas parlé avec M. Martin et à ma connaissance, personne du ministère (des Finances) ou de mon cabinet ne l'a fait non plus », a ajouté M. Manley au cours d'une conférence téléphonique depuis Mexico, après une rencontre du Groupe des 20 (G20), instance réunissant les grandes puissances et des pays émergents.

Un déficit technique ne signifierait pas toutefois que les finances du gouvernement se retrouveront dans le rouge. Ottawa serait par contre incapable d'engranger les fonds de secours prévus — 3 milliards annuellement plus 1 milliard ajouté récemment pour chaque année.

Lundi, M. Martin avait effectué quelques exercices de réchauffement en matière fiscale, avertissant que, dans un contexte de restrictions budgétaires, il imposera une révision de tous les programmes de financement.

Cela signifie que Paul Martin examinera à la loupe l'annonce de lundi prochain, a dit l'économiste en chef de la Banque TD et ancien conseiller principal au ministère des Finances, Don Drummond.

« Je soupçonne que (M. Martin) connaît déjà (le contenu de la Mise à jour) (...), ce qui serait normal pour le (prochain) premier ministre », a indiqué M. Drummond.

L'économiste s'attend à des surplus budgétaires de l'ordre de 3 à 4 milliards pour l'année financière en cours et 2004-2005.

ACTUALITÉS

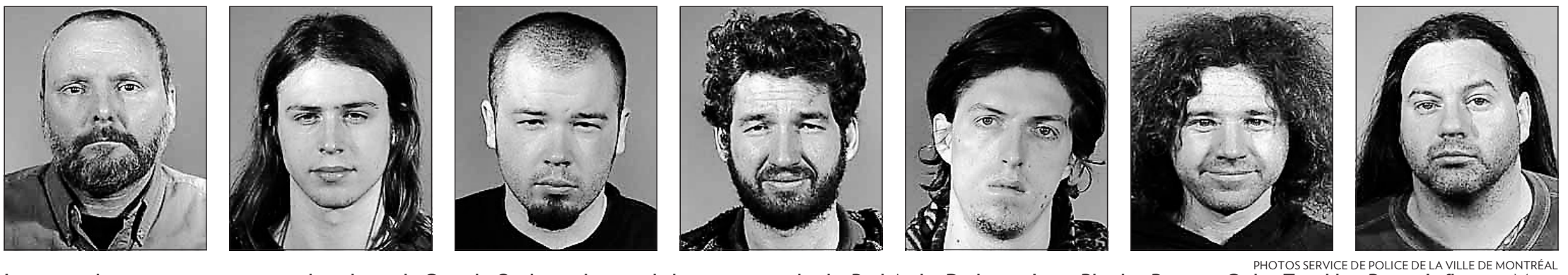

PHOTOS SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Les sept miliciens qui ont été accusés hier devant la Cour du Québec, à la suite de leur arrestation lundi : Paul-André Desbiens, Jessie Blagdon-Boisvert, Cédric Tremblay, Benoît Laflamme, Marc Boulanger, Luc Laflamme et Serge Provost.

Les miliciens arrêtés comparaissent

Les membres de la cellule combattante sont entraînés au maniement d'armes

NICOLAS BÉRUBÉ
et CHRISTIANE DESJARDINS

De 30 à 50 personnes composent la « milice patriotique », une cellule combattante liée au Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ). Ces miliciens sont rompus au maniement d'armes, suivent chaque année un entraînement paramilitaire et se disent prêts à défendre l'intégrité du territoire québécois en cas « d'invasion ou de catastrophe naturelle ».

C'est ce qu'a indiqué hier en entrevue Raymond Villeneuve, président du MLNQ, dont sept des membres ont été épinglés tôt lundi matin à l'extérieur de l'hôtel de ville de Baie-d'Urfé. « Les miliciens sont entraînés au maniement des armes, a dit M. Villeneuve. Ça fait longtemps que ce groupe existe, mais il n'est pas très actif. Moi-même, j'ai été surpris de voir ce qui s'est passé lundi. »

Le groupe existerait depuis longtemps, mais serait peu actif, selon Villeneuve. « Moi-même, j'ai été surpris de voir ce qui s'est passé. »

Sur le site Internet du MLNQ, un article indique que le bon combattant doit posséder « un fusil d'assaut FLQ 7 mm » et « toute une gamme d'armes lourdes ». M. Villeneuve assure par contre qu'il s'agit d'une blague. « On a écrit ça pour rire. On s'attendait à ce que certaines personnes paniquent, mais c'était une blague », a-t-il dit.

En revanche, c'est avec grand sérieux qu'il soutient la formation d'une « garde nationale du Québec », apte à défendre la patrie. « C'est ce type de garde que l'on trouve en Suisse. Si le Québec devait accéder à la souveraineté, c'est le type d'armée qu'il nous faudrait. »

Les sept hommes arrêtés lundi ont comparu hier devant la juge Raymonde Verreault, de la Cour du Québec. Paul-André Desbiens, 48 ans, d'Otterburn Park, Jessie Blagdon-Boisvert, 19 ans, de Longueuil, Cédric Tremblay, 20 ans, de Carignan, Benoît Laflamme, 30 ans, de Saint-Marc-sur-Richelieu, Marc Boulanger, 23 ans, de Longueuil, Luc Laflamme, 33 ans, de Saint-Hilaire, et Serge Provost, 33 ans, de Montréal ont été accusés de complot pour commettre des méfaits, de méfait de plus de 5000 $ et de possession de trois bombes en vue de causer des dommages graves à des biens. Desbiens a aussi été accusé de possession de marijuana. La Couronne s'étant opposée à leur remise en liberté, ils sont restés détenus, et on décidera de leur remise en liberté ce matin, au palais de justice de Montréal.

Hier, la police de Montréal a révélé que les engins explosifs artisanaux saisis aux abords de l'hôtel de ville de Baie-d'Urfé n'étaient pas liés à un détonateur et ne comportaient pas d'amorce. « La charge explosive aurait pu être utilisée pour faire un canular », a indiqué hier le porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal, Ian Lafrenière, ajoutant que c'est sans doute sur Internet que les suspects ont trouvé l'information nécessaire à la fabrication des engins.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, a par ailleurs condamné sans réserve hier les actes de vandalisme perpétrés à Baie-d'Urfé. « Ce sont des actes répréhensibles qui nuisent à ceux qui veulent bâtir la grande ville de Montréal, a-t-il dit. Je suis également préoccupé par le personnage de Raymond Villeneuve, qui tient des propos inadmissibles et qui cautionne cet événement. »

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Sur cette photographie prise au début du mois d'octobre, la nouvelle conseillère de Beaconsfield—Baie-d'Urfé, l'ex-mairesse Anne Myles, se tient devant l'hôtel de ville de Baie-d'Urfé, qui a été la cible d'actes de vandalisme lundi matin.

Rien à voir avec les défusions, juge Charest

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les actes de vandalisme contre l'hôtel de ville de Baie-d'Urfé sont « carrément inacceptables », a soutenu hier le premier ministre Jean Charest.

Mais pour lui il s'agit « d'actes isolés » qui ne sont en rien reliés au projet de son gouvernement de permettre la défusion des villes regroupées il y a deux ans. M. Charest a d'ailleurs souligné que personne, hormis Raymond Villeneuve, n'avait approuvé de tels gestes.

Le premier ministre estime que ce n'est pas le projet loi 9 sur les défusions et le clivage linguistique qu'elles provoquent qui a servi de bougie d'allumage à ces raids. « La démocratie n'est pas un défaut. Tout le débat (sur les défusions) a été fait autour d'une question d'exercice de démocratie et cela ne peut être un défaut dans une société. C'est faire fausse route que de prétendre que l'exercice de la démocratie peut servir d'excuse même indirecte pour ce genre de comportement », a-t-il soutenu.

Prudent parce que des recours judiciaires ont été entamés, il a souligné que personne « ne doit approuver ce genre de gestes ».

À l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a refusé de commenter les événements de Baie-d'Urfé. En Chambre, relancé par la critique municipale du PQ, Diane Lemieux, il a promis que la nouvelle mouture de son projet de loi 9 fera une large part à la fiscalité d'agglomération. Cela assurera, dit-lui, le partage du paiement des factures « là ou il y a des services qui sont partagés ». « Les gens sont prêts à se mettre à table, à partager ces coûts », a dit M. Fournier.

Pour Mme Lemieux, ceux qui « font du bruit » sont les « groupes d'intérêts qui bénéficiaient du statu quo et qui veulent en bénéficier encore ».

Puis, donnant des indices sur son intention d'imposer un taux minimum de participation pour reconnaître le résultat des référendums, le ministre a promis que « les citoyens (pourraient) s'exprimer dans un contexte encadré (et que) cette consultation (permettrait) un résultat clair ».

RIMA ELKOURI

Grand-maman Myles et « mononcle » Villeneuve

« Comment Mme Myles peut-elle siéger alors qu'elle ignore la langue officielle du Québec et la langue de la Ville de Montréal ? »

C'était lundi soir, à l'hôtel de ville. Gilles Rhéaume, militant souverainiste radical qui réclame la destitution de la nouvelle élue de Beaconsfield—Baie-d'Urfé, s'est approché du micro afin de poser cette question piège à sa conseillère préférée.

Anne Myles avait prévu le coup. Comme une grand-maman contrariée, elle a lu avec flegme les quelques lignes qu'elle avait préparées pour l'occasion. « Je suis capable de lire le français et de suivre les conversations », a dit l'ex-mairesse de 73 ans, de son accent baie-d'urfien un peu hésitant.

La question posée par Gilles Rhéaume est légitime. Qu'une politicienne n'ayant qu'une connaissance passive du français soit élue dans une ville dont le français est la langue officielle, voilà qui n'est pas génial, on s'entend.

Pour le reste, on ne s'entend pas. Le reste, ce sont tous les dérapages qui ont accompagné cette dénonciation. L'enflure du langage. La caricature éhontée. La transformation d'un débat politique en débat linguistique. L'appel à la défense du territoire québécois « contre les agressions de bandes d'étrangers » lancé par Raymond Villeneuve. Son refus de condamner les actions de ce qui semble être une milice patriotique, affiliée au Mouvement de libération nationale du Québec, qui combattrait les « ennemis » du Québec à coups de graffitis antianglophones, de tronçonneuse, de messages haineux et de bombes artisanales.

Dans un communiqué invitant tous les Québécois à protester contre la présence d'Anne Myles à l'hôtel de ville, le MLNQ précisait pourtant, lundi, qu'il entendait démontrer « pacifiquement » à la nouvelle élue de Baie-d'Urfé que Montréal n'a pas besoin d'une « unilingue anglaise défusionniste-partitionniste » au sein de son administration. Drôle de pacifisme, se dit-on quand on entend Raymond Villeneuve dire sans ambages qu'il n'est pas question de condamner les « patriotes » qui ont combattu les « ennemis du peuple québécois » en vandalisant l'ancien hôtel de ville de Baie-d'Urfé. On a bien besoin d'une milice patriotique capable de défendre le territoire québécois, a-t-il expliqué. Une sorte d'armée populaire capable de dire aux « Rhodésiens racistes anti-Québécois » de « s'en aller chez eux ». Vraiment rafraîchissant comme discours, non ?

Un tour dans l'Ouest-de-l'Île suffit pour constater que la situation est plus complexe que le prétendent les extrémistes.

À voir tout ça, on se dit qu'au lieu de mener des enquêtes sur toutes les grands-mamans Myles et autres petites madames de Boucherville qui militent pour la défusion, la Sûreté du Québec aurait peut-être intérêt à jeter un coup d'oeil du côté de ces vaillants patriotes pro-fusion affectionnant les slogans pacifistes comme « Anglos *go home* » et « *Fuck* Canada ».

À voir tout ça, même si on juge inconcevable qu'une élue de la Ville de Montréal ne puisse s'exprimer en français, on a presque envie de prendre grand-maman Myles par l'épaule et de la féliciter pour son flegme. Après tout, comme l'a souligné le maire Tremblay — qui n'a aucune raison d'affectionner particulièrement la nouvelle élue de Beaconsfield—Baie-d'Urfé, puisqu'il a perdu sa majorité au conseil à cause d'elle —, Mme Myles a quand même été élue de façon tout à fait démocratique.

Bref, à voir tout ça, on a l'impression d'assister à une tempête sur un bout de papier. Il suffit d'aller faire un tour dans l'Ouest-de-l'Île pour constater que la situation y est beaucoup plus complexe que celle que se plaisent à caricaturer les extrémistes. La population francophone y est de plus en plus présente, même à Baie-d'Urfé. Et s'il subsiste des personnes âgées et quelques autres dinosaures unilingues anglophones, il reste que la majorité des gens y sont au moins bilingues et plutôt allergiques aux vieilles guerres linguistiques.

La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que, de la même façon que « mononcle » Villeneuve et sa bande ne sont pas du tout à l'image de l'ensemble des souverainistes québécois, l'unilingue grand-maman Myles n'est pas vraiment à l'image de la majorité des citoyens de l'Ouest-de-l'Île. Ouf !

POLITIQUE

Un sentiment d'urgence à Ottawa

CLONAGE
suite de la page une

En déposant son projet de loi le 9 mai 2002, la ministre de la Santé, Anne McLellan, avait souligné que la recherche réglementée dans le domaine de la reproduction assistée pourrait résoudre de nombreuses questions concernant les causes de l'infertilité, en plus de favoriser l'élaboration de traitements pour des maladies telles que l'Alzheimer, le Parkinson, le cancer et les lésions de la moelle épinière.

De plus, les récentes prétentions de clonage humain par les raéliens et par Clonaid en Californie ont créé un sentiment d'urgence à Ottawa face à la nécessité d'encadrer ce vaste domaine de la recherche scientifique. Si le projet de loi adopté hier aux Communes ne se rend pas jusqu'à la sanction royale, le Code criminel restera vide de toute disposition permettant d'intenter des poursuites contre ceux qui se rendront coupables de clonage humain pour la reproduction ou à des fins thérapeutiques. Rien non plus dans le Code n'interdira la création d'un embryon in vitro à des fins autres que la création d'un être humain ou que l'apprentissage ou l'amélioration des techniques de procréation assistée.

Définitions inexactes

« D'un point de vue scientifique, estime Paul Szabo, les définitions contenues dans le projet de loi ne sont pas exactes. Or, si certaines des définitions ne sont pas correctes, les chances que la loi soit efficace sont minimes. » M. Szabo affirme que le projet de loi, tel que rédigé, ouvre la porte à quatre formes différentes de clonage humain. Il estime également que le Parlement devrait plutôt se préoccuper d'empêcher les cliniques de fertilité de produire des surplus d'embryons que de leur permettre de s'en servir pour la recherche.

Le Bloc québécois a pour sa part voté contre même s'il est favorable aux principes fondamentaux qui régissent le projet de loi. Pour Gilles Duceppe, il n'était pas question que ses députés votent en faveur d'une législation qui intervient dans des champs de compétence qui sont fondamentalement la responsabilité des provinces. Au cours d'un débat aux Communes le 7 avril, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, avait d'ailleurs souligné qu'une bonne douzaine de lois adoptées à l'Assemblée nationale étaient incompatibles avec C-13. La création d'une Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée est également pour le Bloc une intrusion dans les champs de compétence du Québec. M. Duceppe a expliqué que si le projet de loi avait été scindé en deux, sa formation politique aurait appuyé la partie qui concerne la criminalisation de certaines pratiques inacceptables, telles que le clonage, la présélection du sexe d'un embryon créé, la création d'hybrides humains-animaux, la rétribution d'un donneur pour son sperme ou la vente et l'achat d'embryons.

L'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur se sont aussi opposés au projet gouvernemental, rejetant notamment les dispositions autorisant la recherche scientifique à partir de cellules souches embryonnaires.

Quant aux néo-démocrates, après avoir voté contre la loi en deuxième lecture, ils se sont prononcés en sa faveur hier, après que la ministre de la Santé, Anne McLellan, eut promis une forte représentation féminine au sein de la future agence de contrôle de la reproduction assistée. « On a des réserves, a commenté la députée néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis, mais il vaut mieux avoir un projet de loi imparfait que pas de projet de loi du tout. »

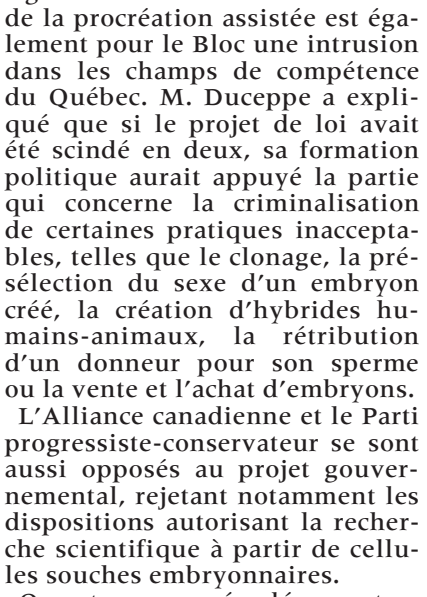

Tous les jeudis dans
LA PRESSE

RAMQ : 1000 $ de pilules par participant

Hausse de 80 % du coût du régime en cinq ans

LE SOLEIL

QUÉBEC — Les Québécois inscrits à l'assurance-médicaments ayant fait exécuter au moins une ordonnance en 2002-2003 ont consommé en moyenne pour près de 1000 $ de pilules et autres sirops. Presque le double qu'en 1997, à la création du régime public.

D'ailleurs, le tout nouveau rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) confirme que la flambée des coûts se poursuit. Les médicaments ingérés par les assurés valaient 2,382 milliards de dollars en 2002-2003. Une hausse de 11,8 %.

Le coût moyen par « participant » n'a cessé de croître depuis la naissance du programme. En 1998, il était de 575 $. En 2000, d'environ 760 $. Aujourd'hui, il frôle le millier de dollars.

Une petite précision s'impose : tous les « adhérents » de l'assurance-médicaments ne sont pas des « participants ». Des 3 196 000 Québécois qui adhèrent à l'assurance-médicaments, 2 383 000 sont des participants. Ce sont ceux qui ont acheté des remèdes avec une ordonnance d'un médecin au moins une fois au cours de l'année.

De la facture de 2,38 milliards liée à leur consommation, 81 % a été payé par les contribuables. Les 19 % restant (455,8 millions) représentent la contribution réclamée aux assurés lors de l'achat.

Autres statistiques intéressantes : en 1998, les médicaments achetés par les assurés du régime public ont coûté environ 1,3 milliard, dont 990 millions payés par la RAMQ. Cinq ans plus tard, il y a eu une hausse de plus de 83 %. D'où la note de 2,38 milliards, dont 1,93 milliard payé par le trésor public.

Rappelons que le gouvernement libéral s'est engagé à freiner cette croissance exponentielle, tout en promettant de limiter la hausse annuelle des cotisations à l'augmentation du coût de la vie. Mais, en juillet, la majoration a atteint 9 % alors que le coût de la vie n'avait crû que de 2 % ou 3 %. Depuis la mise sur pied de l'assurance-médicaments, la prime maximale est passée de 175 $ à 460 $, une progression de 163 %.

La RAMQ en chiffres

Par ailleurs, le rapport annuel de la RAMQ révèle que 1554 personnes y travaillent dont 266 occasionnels. Quelque 91 % d'entre eux sont à Québec.

En 2002-2003, la RAMQ gérait 5,3 milliards de dollars. L'assurance-maladie et l'assurance-médicaments accaparaient 92 % de cette somme.

Au 31 mars 2003, 7,3 millions de Québécois avaient une carte soleil.

En un an, la régie a traité quelque 140 millions de demandes de paiement des pharmaciens et des médecins.

La nation québécoise

Charest y croit, mais il ne dira pas à Chrétien comment voter

PHOTO PRESSE CANADIENNE
Le peuple québécois forme une nation, a reconnu hier Jean Charest, à l'Assemblée nationale.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le peuple québécois forme une nation, a soutenu hier le premier ministre Jean Charest, ajoutant toutefois qu'il n'avait pas l'intention de dicter de ligne de conduite aux libéraux fédéraux appelés à voter sur une motion à ce sujet aujourd'hui aux Communes.

« Je n'ai aucune hésitation à dire que le peuple québécois, nous sommes une nation », a répondu M. Charest au chef de l'opposition Bernard Landry qui l'invitait à demander au premier ministre Jean Chrétien d'appuyer la motion déposée par le Bloc québécois.

Selon M. Charest, « cette définition de la nation n'est pas en contradiction avec notre appartenance au Canada, au fait que nous soyons aussi des citoyens canadiens ». Le chef libéral a été applaudi par son caucus quand il a reconnu la nation québécoise, mais pas par les élus de l'ouest de l'île de Montréal, un fait relevé par le député péquiste de Rousseau, François Legault.

Pour M. Charest toutefois, pas question de prendre position sur la motion du Bloc québécois, qui « touche à plusieurs sujets ».

« Je sais que dans l'autre Parlement, on connaît bien mon opinion et celle de mon parti sur ce sujet. Sur la motion comme telle, c'est autre chose ; ils voteront dans le sens qui leur convient et s'en expliqueront par la suite. »

La motion déposée par le bloquiste de Trois-Rivières, Yves Rocheleau, prévoit que « la Chambre reconnaisse que le Québec forme une nation », mais elle ajoute aussi « qu'en conséquence, n'étant pas signataire de l'entente cadre sur l'union sociale de 1999, ladite nation québécois dispose d'un droit de retrait avec pleine compensation financière pour toute initiative fédérale faisant intrusion dans les juridictions québécoises ».

Pas question pour le chef du PLQ d'intervenir dans un débat qui relève des libéraux fédéraux : « On est un parti autonome. Sur le plan politique, nous avons un mandat qui relève des citoyens du Québec, nous n'avons aucun lien formel avec un autre parti au niveau fédéral », a souligné M. Charest, tout en relevant la relation entre le Bloc québécois et le PQ.

YVES BOISVERT

Il n'y a pas que le saumon qui fraye

Est-ce en route vers Casablanca, quand il prenait un verre de champagne en première classe aux frais de Royal Air Maroc, que le doute a commencé à ronger André Boulerice, alors ministre délégué à l'Immigration ?

Est-ce plutôt dans les vapeurs du bain turc, quand son corps alangui devenait moins pesant, que son esprit s'est laissé aller à une introspection déontologique ? Ou alors en revenant à l'hôtel, après un méchoui d'anthologie ?

Quel est le moment où il s'est dit : « Ma grand foi, mais, mais... j'y songe... J'ai complètement oublié de vérifier les règles d'éthique du gouvernement ! »

C'est quand Denis Lessard, de *La Presse*, l'a appelé pour lui poser des questions là-dessus. « J'ai fait preuve d'une très grande négligence en ne vérifiant pas si j'avais le droit d'accepter », a-t-il confessé.

Comprenez bien que M. Boulerice ne présente pas ses excuses pour l'avoir fait, mais pour n'avoir pas vérifié s'il avait le droit de le faire. D'où il faut conclure que M. Boulerice n'était pas capable par lui-même de refuser son voyage de faveur — qui coïncide, fâcheux hasard, avec l'obtention d'une carte d'assurance-maladie par un riche citoyen marocain avec qui il a soupé à Casablanca.

J'en entends qui crient au scandale. D'autres disent que, ou bien il est trois quarts nono, un quart tartufe, ou bien il nous prend pour des valises en cuir du Maroc avec des roulettes en dessous, ou toutes ces réponses sont bonnes.

Vous êtes durs.

Dans le monde d'aujourd'hui, alors que la morale est mouvante et que le pape est mourant, il n'est pas facile de distinguer le bien du mal. Comment un pauvre petit ministre bidon de rien du tout peut-il s'y retrouver ?

Voyez ce qui se passe à Ottawa avec des « vrais » ministres. Ces temps-ci, la compagnie Irving n'arrête pas de recevoir des chèques de remboursement de ministres du gouvernement Chrétien qui sont allés pêcher le saumon avec la famille milliardaire du Nouveau-Brunswick.

Parmi eux, le ministre de l'Environnement, David Anderson, dont le ministère est l'objet d'un lobby intensif de tous les pollueurs, dont Irving, surtout en ces temps de projet d'application de l'accord de Kyoto, qui suppose notamment des contrôles concernant le souffre, ce qui déplaît à la pétrolière. La Irving Pulp and Paper, de Saint-Jean, NB, rejette dans les cours d'eau 239 polluants dont chacun est susceptible d'ajouter une autre couleur à la truite dite « arc-en-ciel », si par impossible elle y survit. Il n'y a eu au fil des années où l'on a fait le décompte de ces infractions qu'une poursuite, alors que la preuve permettait bien davantage. « Intenter des poursuites n'est pas la solution ; ce qu'il faut, c'est régler le problème », dit le ministre. Il a peut-être raison. Mais vu qu'il sent le saumon, je pose la question : le croyez-vous a) plus, b) moins, c) pareil ?

Alors que la morale est mouvante et que le pape est mourant, il n'est pas facile de distinguer le bien du mal

À Ottawa, ils ont une chance que n'a pas M. Boulerice. Ils ont un « conseiller en éthique », choisi par Jean Chrétien, et qui partira avec lui. Il s'appelle Howard Wilson. C'est le Grand Accommodateur, le Grand Blanchisseur de tous les abus du gouvernement libéral.

À Alan Rock, ministre de l'Industrie, qui est allé lui aussi chez les Irving, M. Wilson a donné sa bénédiction. Il lui a demandé par contre de ne pas faire affaire avec Irving pendant un an.

M. Wilson a blanchi Alfonso Gagliano dans une affaire de favoritisme impliquant son fils, en avouant par la suite ne pas avoir consulté les documents pertinents. Il a dit aussi qu'il n'y avait aucun problème à ce qu'un chef de cabinet de Sheila Copps, à Patrimoine Canada, s'en aille à l'Association des radiodiffuseurs canadiens, même si les règles prévoient un délai d'un an avant de passer du cabinet politique d'un ministère à un organisme qui en dépend. Il lui a suggéré de ne pas communiquer avec son ancien ministère pendant un an.

Il était bien sûr d'accord quand Brian Tobin est passé de titulaire du ministère de l'Industrie à la société papetière Kruger, un mois après son départ de la politique. Il a trouvé correct que le ministre des Finances, John Manley, appelle personnellement un dirigeant de la banque CIBC pour parler de l'avenir des Sénateurs d'Ottawa, endettés considérablement envers cette banque.

M. Wilson n'a même pas cligné des yeux quand Jean Chrétien a appelé le président de la Banque fédérale de développement pour l'inciter à faire un prêt au propriétaire de l'Auberge Grand-Mère, endetté envers le premier ministre.

S'il avait été garde-chasse, Howard Wilson aurait rempli des rapports comme ceci : « J'ai intercepté un chasseur qui avait en sa possession, dans une remorque, 19 mammifères inanimés pourvus d'un panache, ayant du poil brun et un long museau typique de l'élan d'Amérique ; le chasseur a déclaré qu'il s'agissait non pas d'orignaux, mais d'un groupe d'amis qui dormaient ; il m'a demandé de parler moins fort pour ne pas les réveiller. Devant le manque de directives claires pour définir exactement ce qu'est un « orignal », je lui ai souhaité bon voyage en chuchotant et lui ai suggéré de ne pas revenir avant un an. »

////////////////////////

Quoi faire ? Il faut aider les ministres à prendre une décision éthiquement correcte quand arrive au bureau une invitation au voyage. Il est toujours bon de se poser quelques questions pour stimuler la réflexion déontologique. Par exemple : la personne qui m'invite est-elle propriétaire de plus de la moitié d'une province ou d'un territoire ? Est-ce que je risque de me retrouver à moitié nu, en sueur, avec celui qui paye mon voyage ? Puis-je apporter mon lunch ? Pourquoi disent-ils en me regardant « On n'a pas *pogné* de saumon, mais on a un beau gros poisson » ? Suis-je le lunch ? Que diront mes voisins si je suis nommé ambassadeur au Danemark ? Ont-ils encore besoin d'un ex-ministre chez Kruger ? Quelqu'un a-t-il le numéro d'Howard Wilson ? Comment ça, il est à la pêche ? Quelqu'un a-t-il le numéro de Tim Horton ?

Bon voyage à tous.

L'affaire Boulerice : la RAMQ va enquêter

LA PRESSE

QUÉBEC — La Régie de l'assurance-maladie va procéder à une vérification sur l'émission d'une nouvelle carte-soleil à un ressortissant marocain qui n'a passé que quelques semaines au Québec au cours des dernières années. C'est ce qu'a indiqué hier la porte-parole de la RAMQ, Nathalie Pitre, en réaction au reportage publié par *La Presse* hier. On rapportait qu'un propriétaire de journal résidant à Casablanca, M. Kamal-Lalhou, avait obtenu sa carte d'assurance-maladie après avoir essuyé un premier refus. Des sources dans la communauté marocaine de Montréal indiquaient qu'il avait au préalable eu un entretien avec le ministre André Boulerice qui était à l'époque responsable de l'Immigration.

Pops reçoit une médaille mais il aurait préféré de l'argent

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Fort heureux d'avoir été nommé grand officier de l'Ordre national du Québec, le père Emmett Johns, fondateur d'un organisme oecuménique qui vient en aide aux jeunes sans abri ou en fugue (Le Bon Dieu dans la rue), à Montréal, se demande comment le gouvernement du Québec peut reconnaître ainsi son oeuvre tout en supprimant 46 000 $ à un programme auquel il participe.

« C'est bien beau une médaille, mais il y a beaucoup plus à faire », insiste le père Johns que tous les jeunes de la rue qui ont besoin de son aide appellent Pops. Même le cardinal Jean-Claude Turcotte l'appelle Pops, souligne-t-il.

Pops, donc, partage cet honneur avec l'ex-archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne de 1990 à 2002, Mgr Maurice Couture, et la violoniste et chef d'orchestre Ethel Stark ainsi que l'administrateur Robert Després.

« Notre mission est un peu spéciale. Elle nous amène à forger des liens d'amitié. L'amitié nous coûte cher car il y en a qui meurent. Ça arrive assez souvent. Ça nous fait de la peine, mais c'est là notre engagement. Ces jeunes, ce ne sont pas des clients. Ce n'est pas du monde qu'on regarde de notre hauteur. Nous les voyons comme du monde qu'on respecte. Être respecté leur fait du bien », explique le père Johns, dont l'oeuvre est rendue possible grâce à l'aide des citoyens ordinaires pour 49 % de son budget. Le reste de son budget de 2,5 millions vient des corporations et des fondations. Très peu du gouvernement du Québec.

« Le gouvernement est plutôt lent. Comme s'il marchait sur des oeufs. Je ne sais pas pourquoi. J'espère que cette médaille va contribuer à réveiller quelques esprits », dit-il.

Pops assure n'avoir jamais rien demandé au gouvernement. « On ne croit pas là-dedans. Il y a trois ans, le gouvernement du Québec nous a demandé de participer à un programme de réinsertion des jeunes qu'il disait nouveau. Ce n'était pas nouveau pour nous, mais nous avons accepté. Dernièrement, il nous a annoncé une diminution de sa participation financière, ce qui va nous coûter le salaire d'au moins un employé. »

Cette mission possède une école, l'École du Bon Dieu, rue Ontario, près de Papineau. L'âge minimum pour être admis est 16 ans, mais l'oeuvre s'adresse principalement à des jeunes de 25 ans en moyenne. Certains sortent de prison. « Ils sont récupérables », soutient le père Johns qui en veut pour exemple cette jeune fille qui a abandonné ses études au secondaire 1 parce qu'on la traitait de stupide en raison de sa façon de s'habiller. Elle a raccroché. « L'autre jour, elle a réussi un examen de français enrichi au niveau du secondaire 5 avec une note de 95 %. »

L'oeuvre du Bon Dieu dans la rue maintient actuellement 10 jeunes à l'université, neuf au cégep et 24 autres dans des écoles de métiers. « Nous donnons certaines bourses, des fois on paye les livres, d'autres fois le métro. Et même des cadrans pour les aider à être à l'heure et à travailler en équipe », explique le père Johns qui, en 1988, a acquis une roulotte qui lui sert à dispenser nourriture et amitié à des jeunes sans abri.

Neuf personnalités ont reçu le titre d'officier : l'écrivain Yves Beauchemin, le cinéaste Michel Brault, l'ex-président de Vidéotron, André Chagnon, le Dr Richard Cruess, chercheur, Marie-Hélène Falcon, du Festival de théâtre des Amériques, la contralto canadien Maureen Forrester, le politologue Vincent Lemieux, la juge Louise Otis, et de Denise Ouellet-Grenier, qui a implanté des cours prénataux dans tout le Québec.

Tread lightly!® Conduisez de façon responsable hors route. ©2003 Land Rover Canada. Prix DSF du Freelander S 2003: 35 400 $. Location et financement au taux de 0,9 % offerts sur tous les Freelander S 2003 neufs pour une durée maximale de 48 mois/60 mois respectivement par le biais des services financiers Land Rover sur approbation du crédit. †P. ex: location du Freelander S 2003 à 399 $ par mois, en se bas ant sur un taux de location annuel de 0,9 % et un bail de 48 mois, avec versement initial de 3 203,32 $ ou un échange d'une valeur équivalente. Obligation locative totale de 22 355,32$.Valeur résiduelle de 13 868,10 $. Certaines conditions et une limite de 80 000 km pendant 48 mois s'appliquent. Des frais de 16 cents du km s'appliquent au kilométrage excédentaire, plus les taxes en vigueur. Dépot de sécurité (500 $). Première mensualité et dépot de sécurité exigés. Ne comprend pas la première mensualité, les frais de transport (995 $), les options, RDPRM, les taxes et les frais d'immatriculation. P. ex., financement de 10 000 $ au taux d'intéret annuel de 0,9 % pendant 48 mois, les paiements mensuels sont de 212,18 $, les couts d'emprunt de 184,64 $ et le total à rembourser de 10 184,64 $. Examples de calcul seulement. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Le mode de participation du concessionnaire peut avoir une influence sur les couts. Offre d'une durée limitée qui peut être annulée à tout moment. Veuillez consulter un concessionnaire pour tous les détails.

L'AVENTURE VOUS APPELLE.

FREELANDER S 2003† 35 400 $

PAR MOIS 399 $ OU TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT 0,9 % JUSQU'À 60 MOIS

QUE L'AVENTURE COMMENCE

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE :
Moteur V6 à 24 soupapes
Boîte automatique à 5 rapports avec CommandShift
Système antipatinage électronique aux quatre roues
Traction intégrale en permanence
Freins antiblocage tout terrain à quatre voies
Contrôle de descente de pente

LUXE DE SÉRIE :
Sièges, pare-brise et deux rétroviseurs électriques chauffants
Garantie et service de dépannage - 4 ans
Vitres électriques et verrouillage des portes à distance
Système audio à 8 haut-parleurs et lecteur CD au tableau de bord
Lunette arrière à commande électrique
Système antivol avec immobilisateur du moteur

QUANTITÉ LIMITÉE. PROFITEZ-EN AUJOURD'HUI.

3181527A 3181531

DECARIE MOTORS
8255 Bougainville
Montréal
(angle Decarie et de la Savane)
Tél: (514) 334-9910
www.decarie.com

LAND ROVER ST-LÉONARD
Division de John Scotti Auto
4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard
Tél: (514) 722-3344
Fax: (514) 725-3662
www.landrover@johnscotti.com

LAND ROVER LAVAL
3475 boul. Le Carrefour
Laval
Tél: (450) 688-1880
Fax: (450) 688-7080
www.landroverlaval.com

LAND ROVER

VINCENT MARISSAL

Petits et grands scandales

À Québec, une ministre « junior » du gouvernement Charest a démissionné pour avoir reçu, avant de se lancer en politique, des petits contenants en plastique de la part de fabricants de médicaments. À Ottawa, par contre, des ministres acceptent des voyages de pêche et des vols en jet privé de la part d'une des plus riches familles canadiennes et reçoivent la bénédiction du premier ministre.

L'éthique, comme on le constate ces jours-ci, est un concept élastique que l'on étire selon notre propre tolérance au scandale. Ou selon le risque de se faire pincer les doigts. Or le gouvernement Chrétien, malgré sa longévité et l'accumulation des accrocs à l'éthique, jouit encore et toujours d'une immense clémence de la population.

Est-ce parce que l'opposition est trop faible ? Est-ce parce que les Canadiens sont plus tolérants envers un gouvernement quand l'économie roule bien et que la santé générale du pays est bonne ? Ou serait-ce que l'incessant chapelet de scandales qui a ponctué le parcours cahoteux du gouvernement Mulroney a lassé les électeurs pour des décennies ?

Le fait que Jean Charest ait vécu les années Mulroney de l'intérieur explique peut-être sa réaction vive et forte dans l'affaire des « dosettes » de Julie Boulet. En début de mandat, son message était clair : Je ne tolérerai aucune brèche au code d'éthique élémentaire dans mon gouvernement. En fin de mandat, Jean Chrétien, lui, continue de montrer une aussi grande tolérance envers ses ministres.

Le Petit Robert définit un scandale comme étant une « grave affaire qui émeut l'opinion publique à la fois par son caractère immoral et par la personnalité des gens qui y sont compromis ». À première vue, un ministre qui accepte secrètement un cadeau, disons quelque chose qui est tout à fait hors de portée du commun des mortels, de la part d'un richissime contribuable répond à cette définition. Pas pour Jean Chrétien. Selon le premier ministre, ce n'est pas une affaire grave que ses ministres voyagent à l'oeil avec les Irving. Ce n'est pas non plus immoral d'accepter des vacances familiales VIP chez les même Irving puisque ses ministres ont seulement « accepté l'hospitalité » de la toute puissante famille des Maritimes.

Alors, si les ministres n'ont rien fait de répréhensible, pourquoi se précipitent-ils devant les journalistes pour avouer leurs péchés sans même qu'on ne le leur demande ? Pourquoi se lèvent-ils aux Communes pour présenter formellement leurs excuses aux Canadiens sous les quolibets et les cris de victoire de l'opposition ? Et puis, s'ils ont la conscience tranquille, pourquoi alors décident-ils de rembourser à leurs généreux donateurs le prix des billets d'avion et de l'hébergement VIP au pavillon de chasse et pêche ?

Dans ce gouvernement, on dirait bien que la peur de se faire prendre est plus efficace que les principes d'éthique et de transparence.

S'il n'y avait eu qu'un cas, passe encore, on n'est pas si tatillon. Mais on a plutôt l'impression ces jours-ci que les ministres du cabinet Chrétien sont tous inscrits sur une liste d'attente pour une partie de pêche chez les Irving. Les cas connus à ce jour ne sont pas banals : Allan Rock, ancien ministre de la Santé devenu depuis ministre de l'Industrie est allé, avec sa famille, taquiner le saumon chez les Irving. Sa consoeur au Travail, Claudette Bradshaw, a voyagé gratuitement dans le jet privé de la richissime famille. Mme Bradshaw, qui est aussi la ministre responsable des sans-abri au pays. Belle image.

Le ministre des Pêches, Robert Thibeault, a aussi séjourné au fameux manoir, mais il était invité par une tierce personne, le très libéral Roméo LeBlanc. Ça ne compte pas, paraît-il. Même le ministre de l'Environnement, David Anderson, a mis sa ligne à l'eau, question, dit-il, de se familiariser avec les saumons de l'Atlantique... Il aurait pu en profiter pour visiter les usines pétrochimiques hyperpolluantes de l'empire Irving, question de se familiariser avec le laxisme de son propre ministère.

Ce qui dérange dans cette affaire, outre les faits eux-mêmes, c'est cette mentalité du « pas vu pas pris ». S'ils n'avaient pas senti la soupe chaude, les quatre ministres n'auraient jamais révélé leur petit secret.

Cela rappelle curieusement les affaires entourant l'octroi par le fédéral de contrats de commandites à des firmes de communication du Québec proches des libéraux. Des ministres comme Martin Cauchon ont aussi avoué spontanément leurs liens avec les fournisseurs du gouvernement. Dans ce gouvernement, on dirait bien que la peur de se faire prendre est plus efficace que les principes d'éthique et de transparence.

Jean Chrétien peut bien hausser les épaules, après tout, il sera parti dans trois mois. Mais Paul Martin devrait s'inquiéter. À force d'égratigner la couche de téflon, les scandales vont finir par coller sur le gouvernement libéral.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Chrétien a savouré un petit moment de gloire hier alors qu'il a reçu la confiance de la Chambre des communes. Paul Martin, son problable successeur et éternel rival, lui a donné son appui.

Chrétien savoure le vote de confiance des Communes

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le premier ministre Jean Chrétien a savouré un petit moment de gloire hier alors qu'il a reçu — sans doute pour la dernière fois de sa carrière — la confiance de la Chambre des communes sur une motion du Bloc québécois qui lui demandait de céder sa place à Paul Martin dès la mi-novembre.

Le vote s'est soldé par 168 voix en faveur du statu quo contre 97 en faveur du départ du premier ministre.

Et pour ajouter au petit velours qu'a procuré ce vote à M. Chrétien, Paul Martin, son problable successeur et éternel rival, s'est présenté pour une rare fois aux Communes afin d'ajouter son vote d'appui à celui de ses collègues libéraux. L'ancien ministre des Finances a d'ailleurs été à l'origine de l'ovation debout qu'ont réservé les libéraux à leur chef après le vote.

Le chef du Bloc québécois a aussitôt dénoncé, à la sortie des Communes, ce qu'il a appelé « la belle démonstration d'hypocrisie » de Paul Martin. « Ça fait 18 mois que Paul Martin manigance contre Jean Chrétien derrière les rideaux avec d'autres députés, a déclaré Gilles Duceppe. Et lui qui nous parle de déficit démocratique refuse d'affronter la Chambre pour rendre compte de ses actes. Il va continuer à mettre du sable dans l'engrenage et à avoir un caucus et un cabinet parallèles. Je pense qu'il incarne très bien lui-même le déficit démocratique. »

La motion du Bloc affirmait que les orientations du gouvernement sont désormais téléguidées par le premier ministre en attente, le député de LaSalle-Émard Paul Martin, en dehors de la Chambre des communes et, plus généralement, en dehors des institutions. Le Bloc québécois ainsi que l'Alliance canadienne et le Parti progressiste conservateur dénonçaient le fait, depuis des jours, que la longue transition chez les libéraux faisait un tort considérable au processus démocratique normal, empêchant l'opposition d'interroger M. Martin aux Communes sur les politiques de son futur gouvernement.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a déclaré pour sa part que « Paul Martin se devait de prendre ses responsabilités ». M. Harper a affirmé qu'il ne comprenait pas l'attitude de l'éventuel successeur du premier ministre. « S'il appuie Jean Chrétien afin qu'il reste en poste aussi longtemps que ce dernier le souhaite, qu'il cesse de se plaindre que Jean Chrétien n'en finit plus de partir. Je vous souligne que tout ce que faisait la motion du Bloc, c'était d'énoncer la loi constitutionnelle de ce pays, c'est-à-dire que lorsqu'un nouveau chef du parti au pouvoir est élu, il est censé devenir aussitôt premier ministre. De voir que le gouvernement n'appuie pas cela, c'est pour moi un choc ! »

Le premier ministre s'en est donné à coeur joie hier aux Communes, après un voyage de plus d'une semaine en Asie, démontrant qu'il n'avait pas perdu ses vieux réflexes de combattant. Au cours de la période des questions, il s'est amusé à railler l'opposition qui l'interrogeait sur les nombreux voyages de pêche aux frais de la riche famille Irving des ministres Allan Rock et David Anderson au Nouveau-Brunswick. « Si c'est cela les plus gros problèmes de la nation... », a-t-il lancé après avoir affirmé que les ministres et les députés avaient le droit d'accepter des invitations à dîner ou à loger quelque part et que si cela soulevait quelques doutes éthiques, ils pouvaient consulter le conseiller en éthique, ce que ses ministres ont fait.

Par ailleurs, M. Chrétien s'en est pris au chef bloquiste, à l'origine de la motion exigeant son départ hâtif, tournant en dérision l'évocation que M. Duceppe avait fait la veille de « la raison d'État » pour exiger ce départ.

« La raison d'État est la suivante, a tonné Jean Chrétien : il y a trois ans, la population du Canada a confié au député de Saint-Maurice le mandat d'être le premier ministre, au nom de la raison d'État. Néanmoins, j'ai indiqué que je quitterais d'ici le mois de février et j'ai l'intention de le faire. C'est clair pour tout le monde. Le successeur du président des États-Unis est choisi au mois de novembre et il est assermenté seulement fin janvier. Alors, ce n'est rien d'inusité. Nous sommes capables de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. »

Heure universelle
de Patek Philippe

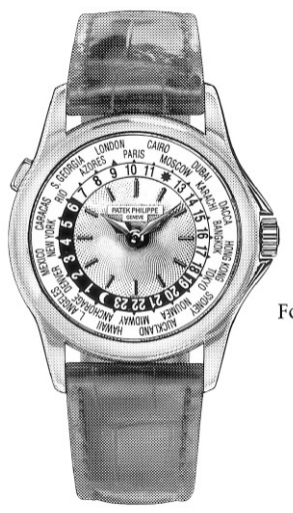

PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre *propre* tradition.

Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL
3174872A 3174874

ZYTCO LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR , VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
VERRE SUPER-ISO BLOCK
License R.B.Q 1983-2179-28
514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232
3130464A 3181999

CRTC
LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada
Le CRTC propose de modifier le *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* afin de mettre en oeuvre sa politique qui énonce des cadres stratégiques intégrés pour les médias communautaires et inclut un énoncé qui remplace la politique relative au canal communautaire, un nouveau cadre d'attribution de licence aux entreprises de télévision communautaire, et un énoncé qui remplace la politique d'attribution de licence de radio de faible puissance. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites sur la question à savoir si le projet de modifications reflète fidèlement les cadres stratégiques énoncés dans la politique doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **17 novembre 2003**. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 2003-57.
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
3180554A

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE

3162366A

GM

Canada

LIQUIDATION FINALE 2003

DERNIÈRE CHANCE

PONTIAC SUNFIRE

0%

CHEVROLET CAVALIER

PONTIAC MONTANA

DE FINANCEMENT À L'ACHAT◆ PENDANT 60 MOIS

+

2000$

DE RÉDUCTION* À L'ACHAT

CHEVROLET VENTURE

PONTIAC GRAND AM

Oldsmobile ALERO

PONTIAC BUICK GMC

GM

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ◆Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003. Exemple de financement : 10000$ à 0% : 60 versements de 166,67$, coût en intérêts 0$, coût total de financement 10000$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. *La réduction de 2000$ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana, Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500$ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET Oldsmobile

GM

3180344A

3180643

ACTUALITÉS

Crise de la vache folle

Les producteurs québécois obtiendraient 20 millions de plus

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Québec négocie avec Ottawa une aide supplémentaire de 20 millions pour les propriétaires de vaches de réforme et de boucherie, a appris *La Presse*.

Au moment où plusieurs centaines de producteurs de bovins convergent vers l'Assemblée nationale à Québec pour manifester, des pourparlers se poursuivent en haut lieu sur l'élaboration d'un programme national de 200 millions, dont 10 % reviendrait aux producteurs québécois.

Il ne s'agirait pas de compensations aux producteurs pour les pertes subies depuis le début de la crise de la vache folle et de la fermeture de la frontière américaine aux animaux canadiens, mais d'un programme destiné à « aider les producteurs à vider éventuellement les fermes », précise-t-on en coulisses.

Comme dans le cas d'autres programmes fédéraux depuis le début de la crise, les coûts seraient défrayés à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les provinces. Le ministère québécois de l'Agriculture devrait donc ajouter une mise de fonds de 8 millions, en plus des 12 à 14 millions en provenance d'Ottawa, afin d'offrir une vingtaine de millions supplémentaires aux producteurs de bovins québécois.

Au pays, l'aide globale de 200 millions signifie une dépense de 120 millions pour le gouvernement fédéral et de 80 millions pour les provinces. Ottawa devrait en faire l'annonce d'ici la semaine prochaine.

Il s'agirait toutefois du dernier coup de pouce que compte donner Ottawa aux producteurs. Et il n'est pas dit que l'échéancier de ce programme ne sera pas réparti sur plusieurs mois.

Il y a deux semaines, Québec avait annoncé une nouvelle aide de 20 millions aux producteurs de bovins aux prises avec la chute des prix du boeuf depuis le mois de mai, à la suite de la découverte d'une « vache folle » en Alberta.

L'UPA a toutefois qualifié cette aide d'« insuffisante » et a mobilisé environ 3000 producteurs qui manifesteront ce midi à Québec. La semaine dernière, les agriculteurs avaient laissé du foin sur la colline parlementaire. Aujourd'hui, une vingtaine de vaches devraient être de la partie.

Il y a deux semaines, la ministre Françoise Gauthier avait aussi écrit à son homologue fédéral, Lyle Vanclief, afin de lui demander une aide spéciale pour les propriétaires de vaches de réforme. Elle s'est également entretenu avec lui lundi après-midi pour faire avancer les négociations.

Hier à Ottawa, le Bloc québécois est de nouveau intervenu en faveur des producteurs de vaches de réforme jusqu'ici laissés à eux-mêmes. Le député Louis Plamondon a demandé 20 millions en indiquant que « ce que vivent les agriculteurs québécois est exceptionnel, tout comme l'a été le SRAS à Toronto ».

Au total, c'est tout près de 100 millions que les producteurs québécois de bovins auront reçu de Québec et d'Ottawa depuis le début de la crise.

Rapport du BAPE

L'industrie porcine retient son souffle

JUDITH LACHAPELLE

Branle-bas de combat hier dans le milieu de l'industrie porcine. Selon les informations qui ont commencé à filtrer dans les médias, la commission Boucher recommande de serrer sérieusement la vis aux producteurs de porcs.

Après la publication de ses principales conclusions dans *Le Devoir* hier matin, le ministère de l'Environnement avait laissé entendre aux journalistes que le rapport allait être publié dans l'après-midi. Le ministre Thomas Mulcair n'est cependant pas venu au point de presse où l'attendaient les journalistes et a ensuite fait savoir que le fameux rapport allait être rendu public seulement demain.

Hier, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Fédération des producteurs de porcs du Québec ont refusé de commenter les fuites, préférant attendre de lire eux-mêmes les conclusions du rapport de la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Louise Boucher.

Les recommandations selon lesquelles le gouvernement doit freîner le développement de la production jusqu'à ce qu'il adopte de nouvelles mesures pour mieux l'encadrer risquent en effet de déplaire grandement aux producteurs.

La commission recommanderait aussi la mise en place d'un « processus d'analyse et d'évaluation » des impacts écologiques et sociaux de toute nouvelle porcherie, dans lequel participeraient les citoyens. Les municipalités, souhaiteraient les commissaires, doivent également retrouver le pouvoir de planifier le développement de l'agriculture.

Depuis juin 2002, lors de l'instauration d'un « temps d'arrêt » par le gouvernement péquiste, aucune nouvelle porcherie n'a pu être construite au Québec à moins d'être équipée d'un système de traitement de lisier. Un système efficace et rentable n'étant pas disponible sur le marché, la condition posée par le MENV avait l'effet d'un moratoire sur le développement de la production porcine. Le moratoire, pour certaines municipalités, doit prendre fin le 15 décembre.

Autre recommandation controversée : celle qui voudrait que l'immunité du « droit de produire » des producteurs, contenu dans la loi 23 (sur la protection du territoire agricole), soit restreinte aux « pratiques normales » en ce qui a trait aux poussières, odeurs, bruits et produits toxiques.

Les commissaires recommanderaient également de revoir les programmes d'assurance-stabilisation qui doivent être versés selon le nombre d'animaux, ce qui favorise l'expansion des fermes. Enfin, les mesures d'*écoconditionnalité* devraient faire en sorte que les fonds gouvernementaux aident seulement les producteurs qui se conforment aux normes environnementales, et ne récompensent plus ceux qui adoptent de nouvelles méthodes.

Le président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard, s'est dit satisfait des informations qui ont filtré jusqu'à maintenant, notamment en ce qui concerne le « droit de produire ». « Depuis 10 ans, on a bâti une sorte de statut privilégié pour les producteurs, dit-il. On va maintenant réinstaller l'agriculture dans la gouvernance locale. »

Ottawa achèterait des blindés Stryker

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le Canada a décidé de faire l'acquisition de 60 nouveaux véhicules blindés Stryker, cinq ans après avoir conclu qu'un tel achat serait un mauvais choix.

Le ministre de la Défense John McCallum doit annoncer le contrat demain, ont indiqué des sources.

Les Strykers sont des véhicules blindés à huit roues dotés d'un blindage léger et d'un canon de 105 mm.

Les États-Unis ont déjà annoncé l'achat de 2100 véhicules semblables en diverses versions assemblés par GM Defense, à London en Ontario, et à General Dynamics Land Systems, au Michigan.

Le nom de Stryker a été choisi par les Américains pour honorer deux médailles du mérite militaire. Ottawa n'a pas indiqué si les véhicules porteraient un autre nom au Canada.

En 2000, les forces armées canadiennes avaient conclu que leurs chars Leopard étaient obsolètes et estimé que l'ère des chars de combat était révolue, du moins pour le Canada. On indiquait alors que le Leopard serait remplacé par un « véhicule moderne, armé, blindé et mobile, capable d'appuyer l'infanterie par sa puissance de feu ». D'où le choix du Stryker.

En 1998 pourtant, l'armée avait procédé à des simulations de combat par ordinateur avec les Strykers et conclu qu'il serait « moralement et éthiquement » indéfendable de les utiliser en remplacement des chars.

« En situation de combat, le VCB (Véhicule de combat blindé) s'est avéré incapable de manoeuvrer », soutenaient les experts.

David Rudd, un expert de l'Institut des études stratégiques, a pour sa part indiqué qu'une étude faite par un membre du congrès des États-Unis avait conclu que le Stryker accusait plusieurs handicaps, notamment un blindage trop mince et un recul du canon trop violent pour le châssis du véhicule.

Selon lui, le Stryker est trop lourd pour les missions de maintien de la paix et les propres simulations par ordinateurs de l'armée ont démontré qu'il ne survivrait pas cinq minutes en situation de combat.

*Prix de détail suggéré et taxes en sus. Offert aux nouveaux abonnés résidentiels seulement. Certaines conditions s'appliquent. Offert chez les détaillants participants. Sujet à un engagement de 24 mois à un forfait d'une valeur min. de 37,99 $/mois. Des frais réseau de 2,99$ avant taxes s'appliquent. Autres détails en magasin ou au www.bell.ca/satellite. †L'installation incluse ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples ni à la clientèle commerciale. Pour les détails, visitez www.bell.ca/installationincluse. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

BRAULT & MARTINEAU

à un

clic

de chez vous !

PARTICIPEZ AU CONCOURS WEB†

À GAGNER !*

L'un des 30 abonnements de 12 mois au service Internet haute vitesse

INTERNET *HAUTE VITESSE*

LE PLUS RAPIDE.

Vidéotron
QUEBECOR MEDIA
Le pouvoir infini du câble

Incluant le modem câble

UNE VALEUR EN PRIX DE 24 000$

†Participation sur le site internet seulement.
*Aucun achat requis. Règlements sur le site internet.

Visitez notre site

- Découvrez nos articles en promotion
- Nos guides déco pratiques
- Nos idées cadeaux

MAINTENANT EN LIGNE !

www.braultetmartineau.com

3176322A

3176325

ACTUALITÉS

Des chercheurs associent les champs magnétiques à la leucémie infantile

ANDRÉ NOËL

Les femmes enceintes les plus exposées aux champs magnétiques dégagés par des appareils électriques, comme les travailleuses du vêtement et de l'électronique, risquent beaucoup plus que les autres de mettre au monde des enfants qui souffriront de leucémie, selon une enquête réalisée par des chercheurs de Montréal.

« Les femmes qui sont exposées aux radiations les plus élevées en raison de leur travail courent deux fois plus de risques d'avoir des enfants souffrant de leucémie lymphoblastique aiguë », écrivent Claire Infante-Rivard, de l'Université McGill, et Jan Erik Deadman, du centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine, dans le journal *Epidemiology*.

Les champs magnétiques sont des forces invisibles qui entourent les appareils électriques et les fils porteurs de courant, y compris les lignes de transport d'énergie électrique. Ils sont générés lorsque le courant circule dans l'appareil ou le fil.

Les champs magnétiques ont des fréquences extrêmement basses (ELF ou *Extremely Low Frequency* en anglais) lorsque le courant se propage selon un mouvement de va-et-vient à une fréquence inférieure à 300 périodes par seconde (300 hertz). Au Canada, la plupart des appareils ont une fréquence de 60 hertz.

Plus l'intensité du courant est élevée, plus on est proche de l'appareil, et plus on s'expose à des champs magnétiques ELF. Le Centre international de recherche sur le cancer a classé les champs magnétiques ELF comme « peut-être cancérogènes pour l'homme ». Mais, jusqu'à maintenant, les recherches ont été peu nombreuses.

Celle de Mme Infante-Rivard et de M. Deadman est la première qui établit une relation entre l'exposition aux champs magnétiques ELF au travail, pendant la grossesse, et l'apparition de leucémie lymphoblastique aiguë, la forme la plus courante de leucémie infantile.

Les chercheurs ont d'abord recensé tous les enfants de la grande région de Montréal qui ont reçu un diagnostic de leucémie entre 1991 et 1993. Ils ont interrogé en profondeur les parents de 491 d'entre eux. Afin de faire des comparaisons, ils ont bâti un groupe témoin, composé des parents de 493 enfants non leucémiques.

Ils ont recueilli des informations sur les emplois occupés par les mères depuis l'âge de 18 ans, ainsi que le détail de leurs conditions de travail pendant leur grossesse, et deux ans avant de tomber enceintes. Ils se sont penchés en particulier sur le type d'appareil électrique qu'elles utilisaient et le nombre d'heures de travail par semaine, afin de déterminer les expositions cumulatives, moyennes et maximum aux champs magnétiques ELF.

Ce sont les opératrices de machines à coudre et les travailleuses de l'électronique qui sont les plus exposées ; 27 mères d'enfants leucémiques occupaient ces emplois, comparativement à 11 mères du groupe témoin.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail estime qu'environ 35 000 femmes travaillent dans l'industrie du vêtement et de la bonneterie (bas, collants, maillots) au Québec. Toute femme enceinte peut se prévaloir de son droit au retrait préventif si son emploi menace sa maternité.

En 2001, la CSST a reçu 24 820 réclamations dans le cadre du programme *Pour une maternité sans danger*, comparativement à 21 038 en 1998. Le taux d'acceptation était de 94 %. « À notre connaissance, nous n'avons pas reçu de réclamations en raison des champs magnétiques ELF », a dit hier Daniel Legault, porte-parole de la CSST.

Ce ne sont pas seulement les futurs enfants des opératrices de machines à coudre et des travailleuses de l'électronique qui sont à risque, mais tous les foetus des mères exposées à des niveaux élevés de champs magnétiques ELF, surtout si les expositions sont cumulatives et maximales, indique la recherche de Mme Infante-Rivard et M. Deadman.

« Les expositions pendant la grossesse peuvent déclencher les premiers événements menant à la leucémie infantile, suggèrent-ils. (...) Les estimations d'expositions que nous proposons devront être utilisées par d'autres avant que des conclusions fermes puissent être arrêtées. De plus, la preuve mécanique du potentiel cancérigène des champs magnétiques ELF doit être faite avant de conclure qu'il y a une relation de cause à effet. »

Dans un CHSLD

Un cadavre laissé 12 heures dans une chambre

NICOLAS BÉRUBÉ

La vétusté des équipements et la pénurie de lits ne peuvent excuser le centre Le Manoir Trinité d'avoir oublié pendant toute une nuit le cadavre d'une patiente qui venait de mourir dans sa chambre, reconnaît la régie régionale de la Montérégie.

De vendredi soir à samedi midi, le corps d'une femme presque centenaire est resté pendant 12 heures dans une chambre où dormait une autre patiente atteinte de problèmes psychiatriques. « C'est une situation inacceptable qui ne se reproduira plus, a expliqué hier le Dr Luc Boileau, directeur général de la régie. Je me suis personnellement entretenu avec le responsable de garde ce soir-là. Il n'a pas fait preuve de je-m'en-foutisme, mais sa décision n'était tout simplement pas la bonne. »

Vers 23 h 30 vendredi, le personnel du centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Le Manoir Trinité, à Longueuil, a constaté le décès d'une patiente qui allait avoir 100 ans le mois prochain. Un responsable a immédiatement pris contact avec la famille, qui a souhaité réfléchir jusqu'au lendemain quant aux dispositions à prendre avec le corps.

C'est à ce moment que la décision de laisser le cadavre dans la chambre jusqu'au matin a été prise, les autres chambres du Centre étant toutes occupées. « Les draps ont été changés, le corps lavé, et les rideaux ont été tirés autour du lit, a indiqué le Dr Boileau. Comme sa voisine de chambre est désorientée et qu'il n'y avait pas de place ailleurs, les intervenants ont conclu qu'il n'y avait aucun préjudice à laisser le corps là pour le restant de la nuit. »

Une décision qui a surpris les membres de la famille, venus chercher le corps vers midi le lendemain. Mais qui n'a entraîné aucune plainte formelle, note le Dr Boileau. « Nous avons pris la situation en main et tous nos centres ont reçu des directives claires. À la limite, quand il n'y a pas de place, on peut toujours trouver une chapelle, ou un endroit isolé pour entreposer un corps quelques heures. »

Pour Me Paul Brunet, directeur général du Conseil pour la protection des malades, cet incident est symptomatique du manque de ressources dont souffre le réseau des centres de longue durée. « Il y a un sous-financement dans les CHSLD, le gouvernement doit faire plus. C'est bien beau de toujours viser l'effacement de la dette, mais ça ne sert à rien si on ne peut pas assurer une qualité de vie décente à nos aînés. »

Poursuite contre les fabricants d'un antidépresseur

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Un Québécois ayant pris un antidépresseur qui doit être retiré sous peu du marché intente une poursuite en recours collectif de 200 millions contre les fabricants du médicament et de ses copies génériques.

Dans sa plainte, déposée cette semaine en Ontario, Steve Ledyit affirme que le médicament lui a causé de graves lésions au foie, il y a quatre ans.

Selon l'avocat du poursuivant, Joel Rochon, des études scientifiques ont d'ailleurs établi une relation entre l'ingrédient actif du médicament et des dommages graves, parfois fatals, à cet organe.

La poursuite vise Bristol-Myers Squibb, la compagnie pharmaceutique qui produit le Serzone, et des fabricants de copies génériques du médicament — Apotex, Genpharm, Nupharm, Pharmascience, Ratiopharm et Novopharm. Les premières indications de problèmes associés à l'antidépresseur ont fait surface en 1994, la première année au cours de laquelle le médicament a été vendu au Canada, mentionne la plainte.

Santé Canada a d'ailleurs décidé plus tôt cette année de retirer le produit du marché canadien le 27 novembre. Le produit avait déjà été banni en Europe.

L'avocat des Ledyit a dit espérer que plusieurs des quelque 650 000 Canadiens auxquels on a prescrit des médicaments contenant du néfazodone au cours des neuf dernières années adhéreront au recours collectif.

ACTUALITÉS

La carte d'identité nationale ouvre la porte aux abus

LOUISE LEDUC

Une carte d'identité nationale, ce « visa interne », ouvrirait toute grande la voie aux contrôles incessants et sans raison des minorités visibles et des jeunes, dénonce la Ligue des droits et libertés.

« Plusieurs policiers risquent de voir dans la carte d'identité l'occasion d'effectuer des interpellations de citoyens, pour vérification d'identité, alors que normalement aucun motif raisonnable ne leur permettrait de le faire », s'inquiète la Ligue dans son mémoire présenté au comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada.

Une carte d'identité nationale menacerait le droit à la vie privée, le respect de l'anonymat, la présomption d'innocence, sans compter le droit à la réhabilitation. « Des Canadiens se voient refuser le droit d'entrer aux États-Unis pour avoir été arrêtés il y a 20 ou 30 ans pour des délits mineurs pour lesquels ils ont été acquittés, ou encore, pour lesquels ils ont déjà purgé une peine. Qu'advient-il du droit à la réhabilitation ? La possibilité que des puissances étrangères, en particulier les États-Unis, puissent se procurer ces fiches, légalement ou illégalement, a de quoi inquiéter. »

Les cartes d'identité avec données biométriques — lecture de l'iris, empreintes digitales, etc. — coûtent de toutes manières très cher et sont loin d'être fiables, selon la Ligue des droits et libertés. Les techniques de reconnaissance faciale, et leur taux de réussite d'à peine 50 %, seraient les pires de toutes, à ses dires.

Les lecteurs biométriques peuvent être déjoués beaucoup trop facilement, peut-on encore lire dans le rapport. De façon amusante, la Ligue des droits et libertés évoque le cas d'un certain Tsutomo Matsymoto, un chercheur en sécurité à l'Université Yokohama, qui a réussi à tromper un lecteur d'empreintes digitales huit fois sur 10 en lui présentant un doigt en gélatine — fabriqué à partir de simples bonbons jujubes. « En prime, ajoute la Ligue des droits et libertés, la preuve pouvait être facilement avalée après avoir déjoué le lecteur. » Le ver l'a mangée, quoi !

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, semble lui-même commencer à s'inquiéter de la fiabilité des systèmes de carte d'identité nationale à biométrie. Le 8 octobre, il laissait entendre qu'au lieu de créer une toute nouvelle carte, on s'efforcerait plutôt d'améliorer ce que nous avons déjà. Denis Coderre s'est ravisé tout de suite après, disant qu'il ne favorisait aucune des deux hypothèses de travail. Seul le statu quo est exclu, avait-il dit.

Un comité de la Chambre des communes chargé de se pencher sur la question a évalué à sept milliards la mise en place d'une carte d'identité nationale à biométrie.

Priorité à la santé et l'éducation

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – La santé et l'éducation demeurent en tête des priorités des Québécois et des Canadiens, selon un sondage qui révèle de plus qu'un nombre peu élevé de citoyens croit qu'un Conseil de la santé ou un Conseil de la fédération viendront améliorer la situation.

Une forte majorité des 3000 répondants au sondage, soit 73 %, ont désigné l'augmentation du financement des soins de santé comme l'ultime priorité que devrait adopter le prochain premier ministre. Arrivent en deuxième et troisième place une meilleure collaboration entre le fédéral et les provinces (70 pour cent), et le financement adéquat de l'éducation (69 pour cent).

Le sondage a été réalisé pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), l'organisme de recherche relevant du Conseil de l'unité canadienne (CUC). Il s'agit d'un exercice annuel visant à mieux cerner les perceptions du public sur la fédération et son fonctionnement.

Plusieurs questions du sondage portent sur les relations fédérales-provinciales. Les résultats font état d'un scepticisme des répondants face au futur Conseil national de la santé ou du Conseil de la fédération.

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com
ENTIÈRE SÉLECTION de MOLLETONS
50 % DE RABAIS
Cour. jusqu'à 29,99m
incluant molleton lié de sherpa, lié d'aspect cuir et réversible
IMMENSE SÉLECTION tissus à DRAPERIE et REMBOURRAGE unis et imprimés
40 % DE RABAIS
ARTICLES DE COUTURE
50 % DE RABAIS
«STICKER-FELTIES» FEUTRES AUTO-COLLANTS
• chauve-souris • chats • fantômes • citrouilles
NOUVEAUX
3180709A
• SATINS unis et imprimés • Favoris «PARTY»
• ORGANZAS • BROCARTS • FILETS • TULLE
• Simili-FOURRURE • FEUTRES • COTONS À FROMAGE • Tissus assortis NOIRS
TOUS VOS BESOINS D'HALLOWEEN À PARTIR DE
1,99 m
• MARQUISETTES • Tissus LIQUIDATION cour. 3$
• Tissus grande largeur non-tissés
• VOILES unis, fantaisie et imprimés
Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres club elite. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.
FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
decor Fabricville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600
PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
N.D.G. - 6444, av. Somerled (514) 483-2685
D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
GALERIES LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-6884
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

TRAIL RATED 4x4
CET EMBLÈME N'A QUE QUELQUES CENTIMÈTRES DE DIAMÈTRE ET C'EST TOUT CE QUE ÇA PRENAIT POUR REPOUSSER ENCORE PLUS LOIN LES LIMITES DE L'INDUSTRIE.
Motricité | Articulation | Garde au sol | Maniabilité | Passage à gué
LE SYSTÈME « TRAIL RATED » DE JEEP MD. UNE SÉRIE DE CINQ TESTS ULTIMES AYANT LE MÊME OBJECTIF : S'ASSURER QUE TOUS LES 4X4 JEEP ARBORANT CET EMBLÈME VOUS PERMETTENT D'AFFRONTER LES TERRAINS LES PLUS EXIGEANTS QUI SOIENT. APRÈS TOUT, NOUS SOMMES RECONNUS POUR NOTRE CAPACITÉ À CONSTRUIRE DES 4X4 SÉCURITAIRES, AUX POSSIBILITÉS LÉGENDAIRES, ET CONÇUS POUR VOUS ASSURER UN MAXIMUM DE PLAISIR. ET PERSONNE N'ÉTAIT MIEUX PLACÉ QUE NOUS POUR REPOUSSER LES LIMITES, PUISQUE C'EST NOUS QUI LES AVONS IMPOSÉES DÈS LE DÉPART. RENSEIGNEZ-VOUS AU 1 800 361-3700. SI CE N'EST PAS « TRAIL RATED », CE N'EST PAS UN 4X4 JEEP.
SEULEMENT Jeep MD
JEEP.CA
Jeep et Trail Rated sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation, utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.
3177767A
3178753

ACTUALITÉS

MALADIE DU PAPE

Le cardinal Ouellet prévoit une «période de silence»

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

QUÉBEC – La maladie du pape Jean-Paul II le forcera à abandonner graduellement ses discours en public, estime le nouveau cardinal québécois, Marc Ouellet. « Il s'ensuivra une période de silence, qui durera un temps. Combien ? Je ne sais pas. »

« Je crois qu'il va continuer jusqu'à la fin, mais à un moment donné, il ne sera plus capable de parler en public », a-t-il précisé.

Mais l'Église ne devrait pas être « fragilisée » par ce silence, croit-il. « On peut vivre encore longtemps avec (son) héritage. »

Un gros défi

Par contre, « la présence du pape Jean-Paul II dans les médias a été exceptionnelle depuis 25 ans, et la personne qui prendra la relève devra en tenir compte », dit Mgr Ouellet.

L'archevêque de Québec rencontrait les médias hier matin, à son retour de Rome. C'est au cours de ce voyage qu'il est devenu officiellement cardinal. Il a également assisté aux événements entourant la célébration du 25e anniversaire du pontificat et à la béatification de mère Teresa.

Mgr Ouellet a affirmé que la santé du pape l'inquiétait. « Le Saint-Père est encore capable de célébrer, mais ses forces diminuent. Il y a des adaptations au jour le jour », a-t-il expliqué.

Ainsi, il a présidé la messe pour le 25e anniversaire de son pontificat, mais d'autres prêtres disaient les prières. « Sa santé est inquiétante, mais il est bien accompagné. » Le pape a aussi participé à un souper avec les cardinaux, qu'il a quittés après une heure, a raconté Mgr Ouellet.

Famille et contraception

En réponse aux questions des journalistes, Mgr Ouellet a aussi défendu les positions traditionnelles de l'Église en regard de la famille et de la contraception. Des positions qui s'appuient sur la fidélité conjugale et le respect de la vie, de même que sur « la capacité de maîtrise de soi, plutôt que sur des techniques ».

« Cela donne des foyers stables, qui durent, et qui sont une richesse pour la société », a-t-il ajouté.

Malgré ces positions, le pape ne devrait pas se voir accoler l'étiquette conservatrice, a soutenu Mgr Ouellet. « C'est un homme d'esprit, un homme de Dieu. L'ouverture aux autres religions, le pardon aux juifs, ce n'est pas très *conservateur*. »

Pour la suite des choses, le cardinal de retour dans son diocèse tient à se rapprocher des jeunes. Au cours d'un récent congrès, 650 d'entre eux se sont présentés et on a dû refuser l'accès à un certain nombre.

« Il y a un effort à faire pour contacter les jeunes, dit-il. Nous devons créer des réseaux et utiliser de nouveaux moyens pour les rejoindre. »

Le moment est propice, selon lui. « Je sens qu'il y a une réponse et des attentes. Je sens qu'il faut investir sur le lien entre les générations. »

Il y aura par ailleurs un important congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes, à Québec, en octobre 2004.

Tripler le nombre d'immigrants pour hausser la population

PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

QUÉBEC – Ce n'est pas avec une immigration qui arrive à « dose homéopathique » que Québec pourra éviter le vieillissement de sa population, préviennent les participants du colloque sur l'avenir démographique de Québec, qui se déroulait hier à l'ENAP.

« Juste pour empêcher la baisse de population, il faudrait tripler le nombre d'immigrants, et encore, on ne ferait que retarder l'échéance », soutient Marc Termote, professeur à l'INRS-Urbanisation.

Et pour contrer le vieillissement, il ne faut pas rêver. Il faudrait décupler, centupler leur nombre, mentionnait-il pour donner une idée des proportions. Le renversement de notre structure d'âge n'est pas un phénomène ponctuel, explique le spécialiste, c'est le résultat d'un accident historique, le baby-boom, et c'est inévitable.

« Ça fait 30 ans que je travaille en immigration, et je trouve qu'on leur en demande beaucoup, aux immigrants. On veut qu'ils occupent les emplois qu'on ne veut pas prendre, qu'ils aillent dans les régions où on ne veut pas aller et qu'ils fassent les enfants qu'on ne veut pas faire. On crée des attentes énormes, mais qu'est-ce qu'on leur offre ? »

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, estime que le principal problème démographique de Québec, c'est le vieillissement. « Une population qui vieillit, prévient-il, devient plus ouverte au statu quo qu'au changement... »

« On a besoin d'une arrivée plus massive d'immigrants que ce qu'on reçoit présentement à dose homéopathique, avec des règles qui dressent un véritable mur devant ceux qui essaient de s'établir. J'ai eu honte quand j'ai vu, à la télévision, que le Canada jetait dehors un couple d'Europe de l'Est, qui (dont les conjoints) avaient pourtant tous deux un emploi, juste parce qu'ils n'avaient pas rempli les bonnes formalités. »

Le maire, qui est aujourd'hui le grand-papa d'un petit Cambodgien et d'une petite Coréenne, rappelait qu'il a demandé au gouvernement de faire de Québec le deuxième pôle d'immigration de la province. La région reçoit annuellement 1500 immigrants, à peine 3 % de ceux qui arrivent dans la province.

L'ouverture aux autres n'est pas juste une affaire de politique, ce doit être l'affaire de toute la société, est venu dire le ministre responsable de la Capitale nationale, Sam Hamad.

« J'ai vu beaucoup de Bosniaques qui sont arrivés ici, mais ils sont presque tous repartis. Il faut que nous fassions un effort à tous les niveaux pour les garder avec nous. Ce doit être un projet de la région, de toute la population. »

Abdelouaheb Baalouch, coordonnateur au développement régional de l'immigration à la direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, rappelait que ce sont les réalités concrètes qui découragent les immigrants, et non les grandes politiques. « Quelqu'un qui veut faire remplacer son permis de conduire se fait dire qu'il doit tout reprendre à zéro, et c'est le ministère qui doit intervenir pour régler le problème. Il faut s'occuper d'un enfant inscrit à l'école française, mais qui ne peut pas recevoir de cours de français pour comprendre ce qui se passe. Ce sont ces problèmes courants qu'il faut régler tous les jours, et c'est l'affaire de tout le monde. »

Québec, ma capitale culture !
Visitez www.capitaleculture.com
et participez au Concours Week-end culturel à Québec !

Astérix® et les Romains
DU 22 OCTOBRE 2003 AU 2 JANVIER 2005
MUSÉE DE LA CIVILISATION Québec
1 866 710-8031 www.mcq.org/asterix
Une exposition où la fiction et la réalité cohabitent joyeusement. Découvrez de magnifiques pièces archéologiques datant de l'empire romain, en compagnie des célèbres personnages de la BD.
Une exposition du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden (Pays-Bas), adaptée par le Musée de la civilisation.
Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications.

LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME DES CAVERNES
Paul Jamin, *La Fuite devant le mammouth* (détail), esquisse, 1885. Huile sur toile, 52 x 42 cm. Paris, collection particulière.
VÉNUS ET CAÏN
Figures de la préhistoire, 1830-1930
Du 9 octobre 2003 au 4 janvier 2004
La préhistoire vue par les artistes du 19e siècle. Aussi dans l'exposition : une sculpture vieille de 25 000 ans.
Une exposition organisée et mise en circulation par le Musée d'Aquitaine, à Bordeaux.
Le Musée national des beaux-arts du Québec est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
Musée national des beaux-arts du Québec
Québec
Parc des Champs-de-Bataille, Québec
(418) 643-2150
1 866 220-2150
www.mnba.qc.ca

LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC

À partir de 159$ par nuit par couple
Escapade aux Musées
Chambre deluxe avec vue sur le fleuve, petit-déjeuner buffet à la Galerie avec vue sur les plaines d'Abraham et laissez-passer pour le Musée de la civilisation et le Musée national des beaux-arts du Québec et tous les extras sans extra de notre programme *La vie en Loews*.
1 800 463-5256
www.loewshotels.com
loewsleconcordeinfo@loewshotels.com

HÔTEL MANOIR VICTORIA

À partir de 135$ par nuit par couple
Forfait culturel au cœur du Vieux-Québec incluant : hébergement, petits déjeuners américains, 2 billets d'admission au Musée national des beaux-arts du Québec ou au Musée de la Civilisation et l'accès à la piscine intérieure. Stationnement intérieur, taxes et soins au « SPA du Manoir » non inclus. Nombreux autres forfaits disponibles.
1 800 463-6283
www.manoir-victoria.com
reservation@manoir-victoria.com

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER ★★★★

À partir de 179$* pour **2 nuits** par personne occupation double
Les Grandes Tables Manoir & Châteaux Vieux-Québec
Incluant : 2 petits déjeuners, 2 soupers 5 services dans l'un de nos restaurants partenaires (La Closerie, Le Louis-Hébert, Les Anciens Canadiens ou Le Paris Brest), service (repas) et stationnement. Taxes en sus.
Du 19 octobre 2003 au 30 avril 2004.
* Certaines conditions s'appliquent.
1 877 636-6488
www.vieuxquebec.com/laurier
laurier@vieuxquebec.com

À partir de 99$ par personne occupation double
La beauté du visage - Guerlain
Soin personnalisé Issima de Guerlain d'une durée de 1h30 à la Parfumerie Germain-des-Prés. Une nuitée avec petit déjeuner complet pour deux personnes.
Certaines conditions s'appliquent. Valide selon disponibilités. Soin sur rendez-vous.
HÔTEL GERMAIN DES PRÉS
1 800 463-5253
www.germaindespres.com
reservations@germaindespres.com

À partir de 193$ (vins au restaurant non compris) par personne occupation double
Dolce vita gastronomique
Vivez l'expérience gastronomique du Laurie Raphaël : inoubliable dès l'apéritif, elle se poursuit tout au long du dîner sept services et se conclut avec un Porto vintage accompagné de mignardises servis au foyer de l'hôtel. Une nuitée avec petit déjeuner continental pour deux personnes.
Certaines conditions s'appliquent. Valide selon disponibilités.
Hôtel Dominion 1912
1 888 833-5253
www.hoteldominion.com
reservations@hoteldominion.com

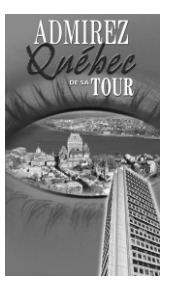

Admirez Québec de l'Observatoire de la Capitale
Dès votre arrivée, le premier endroit à visiter ! Découvrez Québec à 221 mètres d'altitude ! Cette tour d'observation unique offre un point de vue saisissant. De là-haut, au cœur de la colline Parlementaire, plongez dans près de 400 ans d'histoire.
Informez-vous sur nos nombreuses visites commentées offertes aux groupes, en français, anglais et espagnol. En famille, entre amis ou en groupe, une visite s'impose et surtout, n'oubliez pas votre appareil photo !
Observatoire de la Capitale QUÉBEC
Édifice Marie-Guyart
1037, De La Chevrotière, 31e étage
1 888 497-4322
info@observatoirecapitale.org
www.observatoirecapitale.org

Le Festival des musiques sacrées de Québec
Du 24 octobre au 2 novembre 2003
Pour sa 7e édition, le Festival souhaite vous inviter à l'aventure musicale spirituelle. Des artistes d'Arménie, de France, d'Italie, des États-Unis et du Canada se donnent rendez-vous pour exprimer, à travers leur art, tout le pouvoir d'apaisement et d'exaltation inhérent à la musique sacrée.
Billet : 20,00$ (plus taxes et frais de service)
Forfait 3 concerts : 53,00$ (tout inclus)
Réseau Billetech : 1 800 900-SHOW (7469)
Forfaits, prix de groupe et informations : (418) 525-9777
www.festivalmusiquesacree.ca

Circuit des artistes et artisans de l'île d'Orléans
ÎLE D'ORLÉANS Fertile en coups de cœur !

À l'île d'Orléans, les arts picturaux et sculpturaux s'expriment à travers toutes les matières et tous les styles. Les métiers d'art aussi sont à l'honneur et le moindre bout de tissu, de métal, de bois, de cuir ou de roseau sert à l'expression d'un savoir faire et d'un savoir être qui caractérisent l'Île.
1 866 941-9411
Entente de développement culturel de l'Île d'Orléans.

Montréal – Québec à partir de 74 $* tarif aller-retour Montez à bord !
1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

www.viarail.ca
VIA Rail Canada
*Certaines conditions s'appliquent. Taxes non-incluses.
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

Bonjour! Québec
Culture et Communications Québec
QUÉBEC Ville et région TOURISME CONGRÈS
Une publicité de l'Office du tourisme et des congrès de Québec. Cette réalisatoin a été rendu possible grâce à la collaboration du ministre responsable de la région de la Capitale nationale et de Tourisme Québec.
3172579A

ON CÉLÈBRE NOTRE 10e ANNIVERSAIRE

RÉNO DÉPÔT®

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA PEINTURE!

LATEX ACRYLIQUE D'INT. FINI MAT VELOUTÉ

Facile à appliquer, peu odorant. Couvre bien, durable, lavable.
56100.501 (116693)

C-I-L Série Signature MC

14 SUCCURSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- GATINEAU
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT

TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX!

VOTRE CHOIX 23.87 3.78 L

LATEX ACRYLIQUE D'INT. FINI PERLÉ

Couvre bien, peu odorant. Lavable et durable. 56200.501 (116432)

OUVERT :
- LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, **nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins** 10% SUR-LE-CHAMP... 10% GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 4 novembre 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

3174379A

R5803_RD3782_LAP

LATEX ACRYLIQUE D'INT. FINI PERLÉ

Couvre bien, peu odorant. Lavable et durable. 56200.501 (116432)

22.96 171112S3.78 (146930)

LATEX FINI MAT POUR PLAFONDS

Blanc titane. Couvre très bien.

19.74 56120.501 (116566)

APPRÊT-SCELLEUR D'INT. AU LATEX ACRYLIQUE

Blanc. Couvre bien, prépare la surface pour une couche de latex ou d'alkyde.

27.97 173-501 (146873)

LATEX ACRYLIQUE D'INTÉRIEUR FINI VELOUTÉ

Blanc naturel. Lavable. Pour les salons, chambres à coucher et salles à manger.

BEHR — TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX!

29.97 13001C (123564)

LATEX D'INT. FINI COQUILLE D'OEUF

Couvre bien. Récurable.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION DEPUIS 10 ANS!

ACTUALITÉS

Marlène Chalfoun : complot ou jeux d'esprit?

L'heure du verdict approche

CHRISTIANE DESJARDINS

L'ex-agente de probation Marlène Chalfoun a-t-elle véritablement comploté avec deux prédateurs sexuels afin de faire commettre des agressions sexuelles graves contre une femme et ses deux enfants, comme le soutient la Couronne, ou n'était-ce que des jeux d'esprit sans conséquence, comme le soutient la défense ? C'est ce que l'on saura le 20 novembre, lorsque la juge Micheline Corbeil-Laramée rendra son verdict.

Pendant toute la journée d'hier, les avocats des deux parties ont fait valoir leurs arguments. Pour Me Charles Montpetit, de la défense, les lettres déposées en preuve ne contiennent que des « chimères ». Les scénarios d'agression sexuelle contre la femme en question, que Chalfoun soumettait à Paccione, n'étaient destinés qu'à exciter sexuellement le délinquant dangereux avec qui elle correspondait depuis sept ans, soutient l'avocat.

Elle a eu peur

« Nick croit à ces folies, mais pas Marlène », dit-il. Par ailleurs, il est d'avis que c'est par « curiosité » que Chalfoun insistait pour obtenir les coordonnées de « Frank. » L'agente de liaison, qui travaillait alors à la cour municipale, n'était pas convaincue que Frank était le psychopathe qu'il prétendait être dans ses lettres, où il décrivait en long et en large de sordides viols et des meurtres de femmes. Elle voulait le rencontrer pour savoir à qui elle avait affaire. Ce n'est que lors de cette rencontre, le 2 octobre 2002, que Chalfoun a été convaincue qu'il était véritablement un psychopathe. Et elle a eu peur.

L'avocat avance que pour comprendre, il faut se mettre dans les souliers de Chalfoun, une femme « particulière ». Elle a « une carence affective » qui doit se rattacher au réel, quand elle écrit. C'est pourquoi elle place la femme qu'elle connaît dans des scénarios d'agression sexuelle avec violence. Mais jamais elle n'a voulu que le scénario se matérialise, et elle n'a jamais donné les coordonnées de la femme, a insisté Me Montpetit.

Une défense farfelue

Pour Me Louis Miville-Deschenes, procureur de la poursuite, la théorie de la défense est farfelue, tout comme le témoignage de Chalfoun. « Après un an de détention, Chalfoun rationalise ses lettres... Il n'y a pas grand-chose qui donne foi à son témoignage. C'est une femme éduquée, elle a une maîtrise en criminologie, elle a fait une étude sur les délinquants dangereux, elle a travaillé dans le milieu, elle ne peut pas prétendre qu'elle ne savait pas... Elle a moussé le complot, elle a insisté quand Paccione a annulé le plan (d'agression sexuelle contre la femme et ses enfants). Elle voulait le connaître plus avant de lui donner les coordonnées. »

Le procureur a fait ressortir que Chalfoun n'a pas appelé la police, ne serait-ce que de façon anonyme, pour dénoncer Frank, après que celui-ci lui eut prétendument avoué d'autres crimes sordides, le soir de leur tête-à-tête du 2 octobre 2002. « Vous ne pouvez pas la croire, et si on ne la croit pas, il y a eu complot », de conclure la Couronne.

PROCÈS CHALFOUN

Événement
Procès de Marlène Chalfoun, ex-agente de probation, accusée de complot pour agression sexuelle grave contre une femme et ses deux enfants.

Complices supposés
Nick Paccione, délinquant dangereux avec qui Chalfoun correspondait, et « Frank », un autre prédateur sexuel, qui était en liberté au moment des faits reprochés, soit en 2002.

La preuve
Elle tient presque essentiellement en une série de lettres que se sont échangées les trois protagonistes.

Disparition mystérieuse d'un cadet du collège de Kingston

ANDRÉ DUCHESNE

« Il y a certainement une explication rationnelle à la disparition de Joe, mais je ne sais pas encore laquelle. J'ai hâte de le savoir. Cette situation devient frustrante », racontait hier Ron Grozelle, père d'un cadet mystérieusement disparu depuis une semaine du collège militaire de Kingston où il étudie depuis trois ans.

Jeune homme de 21 ans discipliné et structuré, des traits de caractère qui expliquent, en partie du moins, sa présence dans ce collège, Joe Grozelle n'avait aucune raison de disparaître aussi soudainement, assurent ses proches.

L'homme a une bonne tête, est apprécié de ses camarades, s'illustre dans l'équipe de basketball du collège et s'est fait une copine, elle aussi en 3e année d'études.

C'est d'ailleurs la jeune femme, dont le nom n'a pas été dévoilé, qui est la dernière à avoir vu Joe Grozelle, dans la nuit de mercredi à jeudi derniers. « Ils travaillaient tous les deux dans la chambre de Joe lorsque sa copine s'est couchée vers 1h. Elle s'est réveillée vers 5h et il n'était plus là. Elle ne s'est pas inquiétée et a vaqué à ses occupations durant la journée. Mais Joe n'est pas revenu », dit son père.

Sa disparition a été signalée officiellement mercredi vers 18h alors que Joe ne s'est pas présenté à un entraînement de son équipe de basket.

La jeune femme est atterrée par les événements. Dans la famille du cadet, on tente de garder la tête froide. Son père a encore la voix solide. Lui et sa femme Minnie sont à Kingston avec deux de leurs cinq enfants pour suivre les événements.

« Hier (lundi), les responsables de la base ont rencontré chacun des cadets afin de vérifier s'ils ne se souviendraient pas de quelque chose de particulier. Ils sont repartis avec une trentaine d'indices sur lesquels ils enquêtent actuellement », précise M. Grozelle, 53 ans.

Chose certaine, les militaires sont à l'oeuvre dans l'espoir de retrouver le jeune homme. Ils ont mobilisé leurs propres ressources, humaines et matérielles, et amorcé des recherches. Un hélicoptère de la base aérienne de Trenton patrouille les environs alors que les enquêteurs du service de police des Forces fouillent les terrains boisés.

Des policiers militaires, l'escouade canine de la police de Kingston et des bateaux de la Garde côtière participent également aux recherches.

« Toute cette affaire est très étrange, termine Ron Grozelle. On n'a pas d'indices. On se sent démunis. »

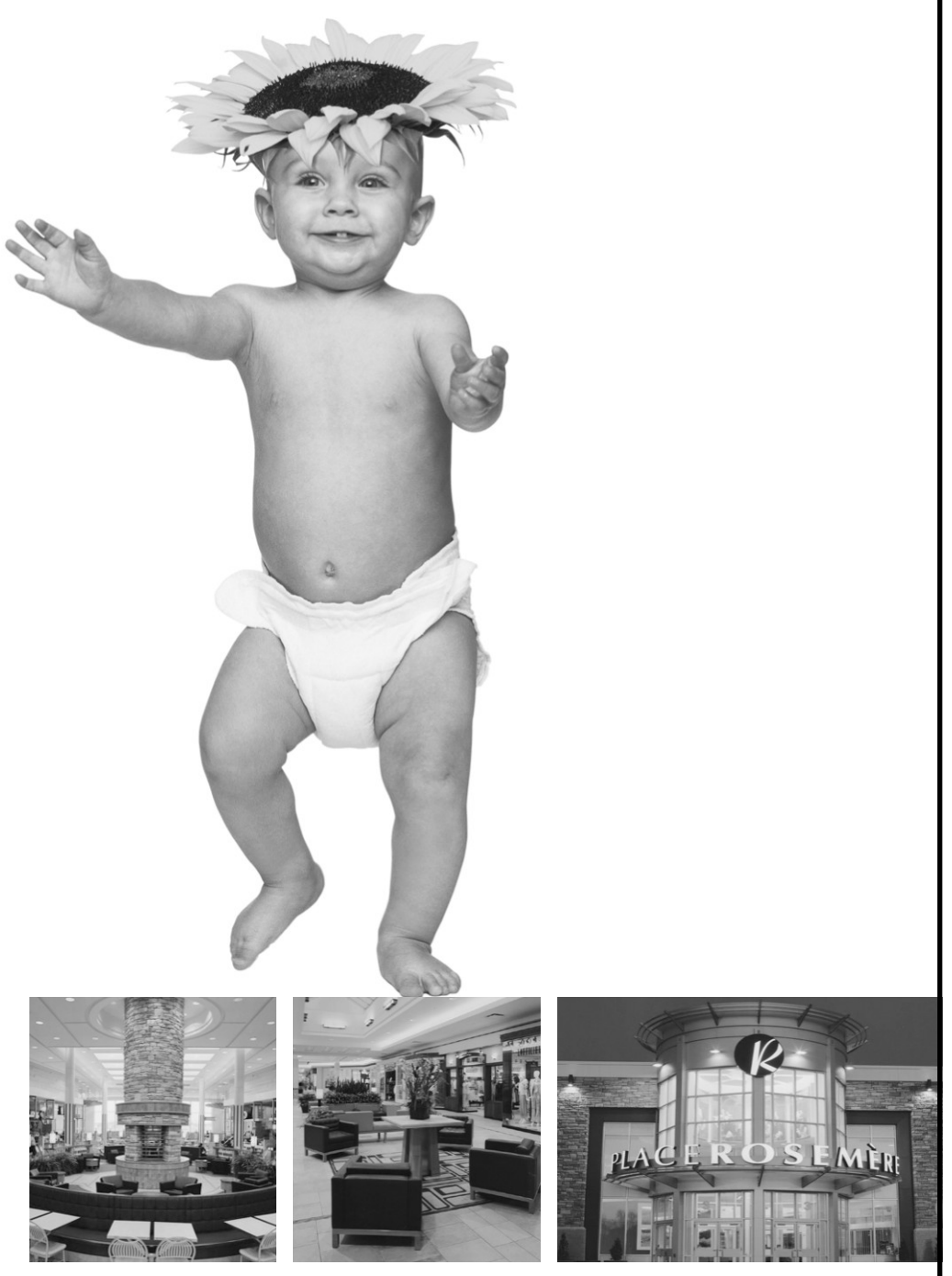

ÉBLOUISSANT DE NATURE

Parce que c'est un environnement des plus CHALEUREUX, où magasiner en famille est une véritable partie de PLAISIR et où tout est mis à ma disposition pour faciliter mon magasinage. Parce qu'il y a toutes les meilleures boutiques pour enfants comme CHILDREN'S PLACE, CLÉMENT, MONDO BIMBI, PANDA, SOURIS MINI et ZARA. Parce que vouloir ÉBLOUIR, **c'est dans ma nature**.

PLACEROSEMÈRE
215 BOUTIQUES

Angle boulevard Labelle et autoroute 640
www.placerosemere.com

LA BAIE • SEARS • SPORTS EXPERTS/ATMOSPHÈRE • WAL-MART • ZARA

3174994A

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs : matin, après-midi, soir, samedi — 1 à 7 fois/sem. • 250 $/30 h*
COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine — 165 $ à 185 $/semaine* — aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
3165095 Converlang 3170428
école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est
Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag
3176411
3176412
3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec
accord D Desjardins

LOTO QUÉBEC — Résultats — TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2003-10-28 — Banco Spécial
07 08 09 15 18 19 21 27 28 29
30 32 35 37 43 45 53 55 57 68

La Quotidienne — Tirage du 2003-10-28 — ③ 337 — ④ 7617

Extra — Tirage du 2003-10-28 — NUMÉRO 827203

La bonne étoile — Tirage du lundi 2003-10-27

Numéro primaire	Lots
165119	50 000 $
65119	1 000 $
5119	50 $
119	10 $
19	5 $

Numéros secondaires			Lots
165118	ou	165110	5 000 $
65118	ou	65110	500 $
5118	ou	5110	25 $
118	ou	110	5 $
18	ou	10	2 $

La bonne étoile — Tirage du mardi 2003-10-28

Numéro primaire	Lots
475949	50 000 $
75949	1 000 $
5949	50 $
949	10 $
49	5 $

Numéros secondaires			Lots
475948	ou	475940	5 000 $
75948	ou	75940	500 $
5948	ou	5940	25 $
948	ou	940	5 $
48	ou	40	2 $

LES LOTS PAYABLES A COMPTER DU MERCREDI
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
La bonne étoile — ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA.

Manufacturier d'armoires de cuisine depuis plus de 45 ans
(514) 522-5562 • 1 877 622-5562
5500, rue Chapleau, Montréal (coin Dandurand)
Grande salle de montre
Première qualité au meilleur prix
3171466-b
3171473

Le nouveau Freestar de Ford

Le *Bancaché* est arrivé

À partir de **24 695 $***

1. Relevé

2. Replié

3. Caché

Le nouveau *Bancaché* disparaît dans le plancher en trois étapes faciles.

3178523A

Également de série :

- Moteur V6 de 4,2 L développant le meilleur couple de sa catégorie : 265 lb-pi
- Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues
- Pneus et jantes de 16 po
- 34 espaces de rangement
- Entrée sans clé à télécommande
- Témoin de sous-gonflage des pneus

Freestar. Notre minifourgon le plus sécuritaire jamais construit.

3179187

Ford Motor Company 100 ANS
ford.ca

Bien pensé

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. Les fauteuils Capitaine à la 2e rangée sont offerts en option. *Transport (1 025 $) et taxes applicables en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du constructeur de 500 $. Les taxes sont calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction de la remise. Cette offre s'adresse à des particuliers et ne peut être jumelée à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle s'appliquent certaines conditions. Cette offre d'une durée limitée peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Tous les détails chez votre conseiller Ford.

ACTUALITÉS

La juge Ruffo est en train de battre un record...

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Sur le point d'être à nouveau réprimandée, cette fois pour être apparue dans une publicité de VIA Rail, la juge Andrée Ruffo se retrouve avec le record de blâmes infligés par le Conseil de la magistrature.

Pour la quatrième fois depuis 1990, un comité d'enquête recommande en effet au Conseil de condamner les actes de la magistrate de la Chambre de la jeunesse. Des actes motivés par l'« amour du train », plaide-t-elle, comme elle jurait agir par amour des enfants à l'époque de ses premières sorties contre la Protection de la jeunesse.

« (L'amour du train), cette justification apparaît bien mince, estime toutefois le comité. Un juge qui fréquente régulièrement un restaurant ou un magasin de meubles ne peut permettre qu'on utilise son titre pour vanter ce commerce. On peut déjà appréhender les abus qu'une telle pratique pourrait entraîner. »

C'est en découvrant que des millions de téléspectateurs pouvaient voir sa collègue sur LCN et TVA que le juge en chef associé à la Cour du Québec, Rémi Bouchard, a porté plainte en octobre 2001. « Tout me semble plus confortable. Je trouve qu'il y a tout l'espace dont j'ai besoin. Je me répands », clamait alors Mme Ruffo dans les publicités annonçant les nouveaux wagons de VIA Rail.

Or, souligne le comité d'enquête, la magistrate participait à une pure mise en scène puisqu'elle n'avait jamais voyagé à bord des nouveaux wagons (qui étaient d'ailleurs immobiles), qu'elle a fait semblant d'y travailler (ses dossiers étaient faux) et d'y boire du café (sa tasse était vide).

« J'aime le train, insiste toutefois Mme Ruffo en entrevue. C'est quelque chose d'éminemment grand et beau, qui nous permet de communiquer. C'est la liberté. Et je vais continuer à le dire. C'est une question de valeur pour moi. »

Convaincue que les juges devraient pouvoir s'exprimer plus librement, la magistrate a écrit un livre et une pièce de théâtre. Elle a aussi participé à d'innombrables conférences, représenté un organisme international et fustigé nombre d'adversaires.

« Qu'elle ait refusé la rémunération que VIA Rail lui offrait n'est pas un facteur atténuant, estime le comité d'enquête. Elle y retrouve tout au moins un avantage personnel, soit celui d'être présentée à plusieurs reprises à la télévision qui est un médium important qui peut contribuer à accroître sa notoriété. »

De toute façon, précise encore le comité, un tel comportement est incompatible avec la fonction de juge. Car à l'époque où Mme Ruffo encensait VIA Rail, ses collègues arbitraient 130 litiges l'opposant à autant de citoyens, compagnies et organismes gouvernementaux. « (Ils pourraient) raisonnablement croire que VIA Rail bénéficie d'un régime particulier », juge le comité.

« Il n'y a aucun conflit d'intérêt possible. Je suis juge pour enfants », rétorque Mme Ruffo.

Reste qu'aucun autre juge n'a jamais accepté de vendre le produit d'autrui. Et qu'aucun autre juge n'a alimenté autant de litiges. Au fil des ans, Mme Ruffo a ainsi créé sa propre jurisprudence, tentant sa chance jusqu'en Cour suprême pour faire invalider chaque réprimande et chaque demande de récusation — avec peu de succès. En 1998, à l'époque où des centres jeunesse de Saint-Jérôme décidaient de la boycotter, elle s'est battue en vain pour ne pas aller siéger à Longueuil. La même année, elle se chargeait de porter en appel la décision d'un juge qui avait eu le malheur de renverser l'une des siennes.

Depuis 1979, un seul autre juge, Denis Dionne, a pareillement été réprimandé à plus d'une reprise. Il ne l'a toutefois été que deux fois. L'accumulation de réprimandes peut-elle pousser un juge à la porte ? « Non, répond la porte-parole du Conseil, Carole Richard. La Loi sur les tribunaux judiciaires prévoit deux types de mesures : la réprimande ou la destitution. Il n'y a pas de gradation. Les fonctions des juges les placent à l'abri des sanctions comme les coupes de salaire. »

Depuis 1979, seulement deux juges ont été destitués, tous deux pour avoir commis un acte criminel.

PHOTO ROBERT NADON, ARCHIVES LA PRESSE ©

La juge Andrée Ruffo se retrouve à nouveau devant le Conseil de la magistrature, cette fois pour s'être prêtée à une publicité en faveur de VIA Rail.

America's Most Wanted cherche aussi Cecilia

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Plus de 10 millions de téléspectateurs du Canada, des États-Unis et d'ailleurs seront invités à contribuer aux recherches en vue de retrouver la petite Cecilia Zhang, quand sa disparition sera évoquée, samedi soir, à la populaire émission *America's Most Wanted*.

La disparition de cette écolière de 9 ans de Toronto, enlevée de chez elle il y a plus d'une semaine, constituera la principale tranche de cette émission mondialement connue qui a déjà permis de retrouver des gens qui étaient recherchés dans toute l'Amérique du Nord.

Des équipes de caméramans filmaient dans la cour de la maison de la fillette, hier après-midi, tout particulièrement la fenêtre par laquelle la police croit que ses ravisseurs sont entrés. La police espère que la renommée de l'émission du réseau Fox pourra les aider à résoudre l'énigme de la disparition de l'élève de quatrième année, seule enfant de Raymond Zhang et Sherry Xu.

Plus tôt, hier, la police avait fait du porte-à-porte auprès des clients de deux commerces d'où deux appels téléphoniques ont été logés au domicile de Cecilia le matin de sa disparition, le 20 octobre. Selon le sergent Jim Muscat, de la police de Toronto, les enquêteurs « ont reçu des informations encourageantes ». Il a ajouté qu'une récompense de 50 000 $ offerte lundi par la police pour toute information pouvant permettre de retrouver Cecilia saine et sauve vise également à faire débloquer l'enquête, apparemment dans l'impasse.

Erreur sur le camion

MARCEL LAROCHE

Les résultats préliminaires de tests effectués sur un camion de livraison découvert le 18 septembre dernier dans le garage de la Société Radio-Canada, à Montréal, démontrent que ce véhicule ne serait pas impliqué dans un délit de fuite mortel survenu quelques jours plus tôt dans le nord de la métropole.

Cette expertise est surtout basée sur des examens en laboratoire indiquant que les taches rougeâtres prélevées sur le camion blanc ne proviennent pas de sang humain, mais plutôt de sang animal.

Au moment de la découverte du camion de livraison dont le rétroviseur gauche était endommagé, les policiers du SPVM croyaient que ce véhicule était celui qui avait tué Pasquale Ravenda, un cycliste de 37 ans circulant à l'angle des rues Saint-Denis et de Castelnau, à Montréal.

Le jour même de ce délit de fuite mortel survenu le 13 septembre, le SPVM avait lancé un avis de recherche pour retrouver le chauffard.

En apprenant les résultats négatifs des expertises effectuées sur le camion saisi par la police, l'organisme Jeunesse au Soleil a gonflé sa récompense à 10 000 $ pour tout renseignement ou indice permettant de trouver le chauffeur du véhicule qui a fauché le cycliste Ravenda.

Les informations peuvent être transmises de façon anonyme à Info Crime, à (514) 393-1133, ou à Jeunesse au Soleil, à (514) 842-6822.

Poignardé, il révèle le nom de son agresseur

Pendant qu'un homme de 42 ans récupérait péniblement à l'hôpital, hier, de blessures subies à coups de couteau, les policiers du SPVM avaient mis sous les verrous celui qui serait son agresseur, un homme de 34 ans qui devra faire face à une accusation de tentative de meurtre. L'agression, dont le mobile demeure obscur, est survenue vers minuit mardi matin, alors que les deux belligérants déambulaient en face du 3161, boulevard Gouin, près du boulevard Saint-Michel. Blessée à coups de couteau, la victime aurait fourni la description, et même le nom de son assaillant en fuite avant d'être transportée à l'hôpital. La police a rapidement appréhendé le suspect tandis que sa victime mettra quelque temps pour se remettre de ses blessures.

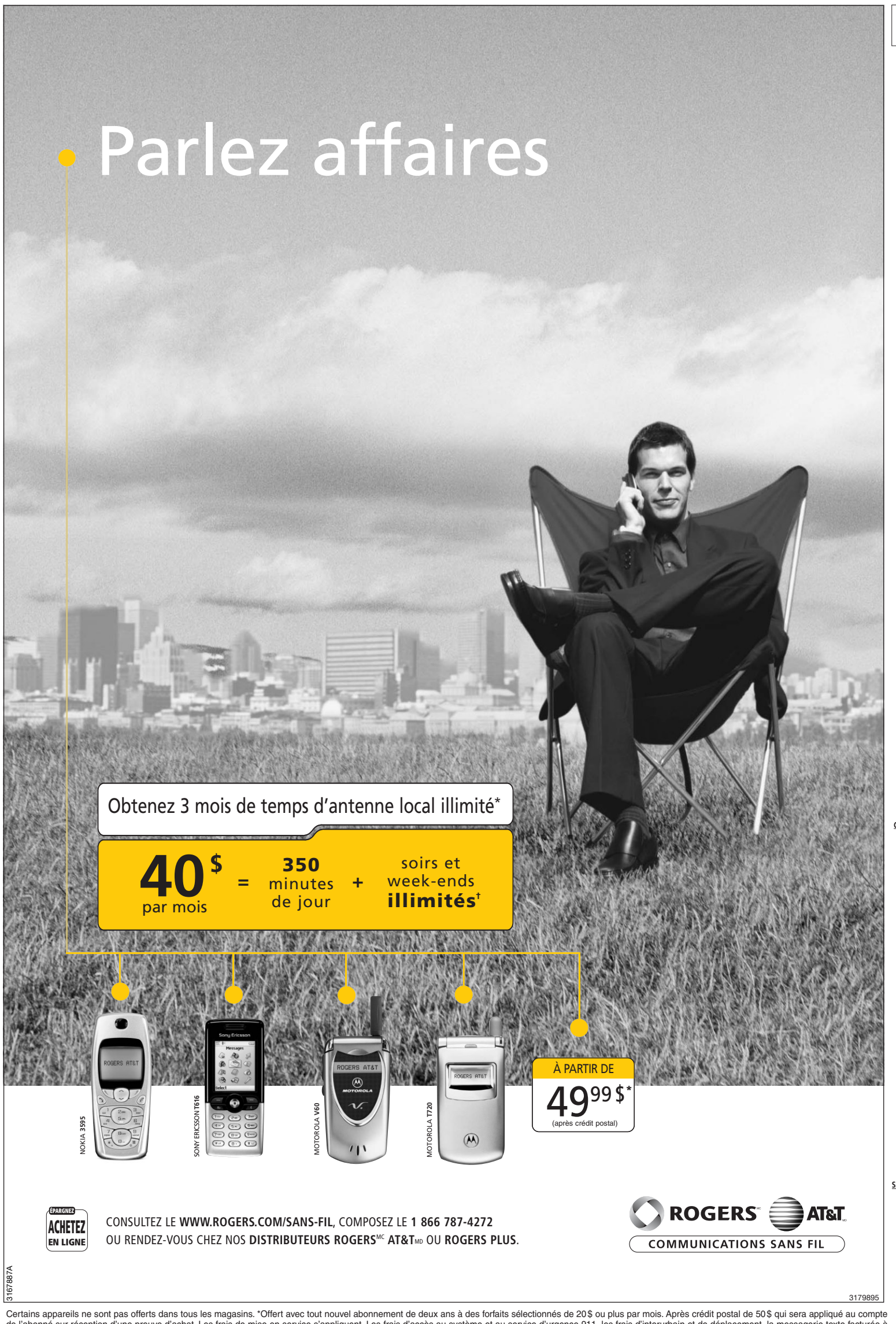

ROGERS AT&T AGENT AUTORISÉ

BOUTIQUE TÉLÉCOM
Amos
252, 1re Avenue Ouest
(819) 444-3666
Rouyn-Noranda
366, avenue Larivière
(819) 762-3666
Val-d'Or
1500, chemin Sullivan
(819) 874-3666

CELLULAND BROSSARD
8245, boul. Taschereau
(450) 445-5654

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7000

CELLULAND HULL
129, boul. Saint-Joseph
(819) 776-1666

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849
5326, chemin Queen-Mary
(514) 483-3388
4146A, rue Sainte-Catherine O.
(514) 934-0707
5829, rue Saint-Hubert
(514) 277-9214
6680, rue Saint-Jacques
(514) 481-8455
5429, boul. Saint-Laurent
(514) 278-1873
3453, rue Fleury Est
(514) 955-7000

CELLULAND SAINT-LAURENT
1896, boul. Thimens
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon Est
(514) 723-4258

CELLULAND SAINTE-ROSE
216, boul. Curé-Labelle
(450) 963-3001

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark
(514) 954-0287

VISION 2000
1960, rue Jean-Talon Est
(514) 722-2355

TEL-LOC
2170, rue Pierre-Dupuy
(514) 938-3800

BELŒIL
COMMUNICATIONS MONTÉRÉGIE
533B, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
(450) 467-9911

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, chemin de Chambly
(450) 658-5241

DORION
UNICEL
64, boul. Harwood, bur. 101
(450) 424-7082

LONGUEUIL
COMMUNICATION PLACE LONGUEUIL
825, rue Saint-Laurent Ouest
(450) 442-1212

POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S.
Carrefour de la Pointe
(514) 642-6334
11855, rue Victoria
(514) 645-9271

POINTE-CLAIRE
CELLTEL
950, boul. Saint-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

SAINT-HUBERT COMMUNICATIONS
SANS FIL RIVE-SUD
4405, chemin de Chambly
(450) 445-3555

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN
989, boul. du Séminaire Nord
(450) 349-1199

SAINT-TIMOTHÉE
BOULEVARD ÉLECTRONIQUE
5271, boul. Hébert
(450) 371-0931

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 752-6935

Certains appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins. *Offert avec tout nouvel abonnement de deux ans à des forfaits sélectionnés de 20 $ ou plus par mois. Après crédit postal de 50 $ qui sera appliqué au compte de l'abonné sur réception d'une preuve d'achat. Les frais de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, la messagerie texte facturée à l'utilisation, les frais liés aux services additionnels en option, ainsi que les taxes exigibles associées à ces services, seront également facturés mensuellement. †Les heures de soir commencent à 20 h et se terminent à 8 h. Les week-ends commencent à 20 h le vendredi et se terminent à 8 h le lundi. Offre valable pour un temps limité. Certaines conditions s'appliquent. MCRogers Communications inc. Utilisé sous licence. MDAT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack. ROGERS plus CELLULAND FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

CHRYSLER

Êtes-vous du type...

Chrysler PT Cruiser 2003

• Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch • Transmission manuelle à 5 vitesses • Glaces à écran solaire • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium • Banquette arrière à dossier 65-35 repliable et rabattable • Radio avec lecteur de CD • **Et plus !**

LOUEZ À SEULEMENT

279 $† PAR MOIS. LOCATION DE 54 MOIS.

Comptant initial de 1 900 $ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Aucun dépôt de sécurité. Programme zéro comptant également offert.

OU ACHETEZ À

19 799 $*

ou du type...

Berline Chrysler Sebring 2004

• Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Télédéverrouillage • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Radio avec lecteur de CD • **Et plus !**

LOUEZ À SEULEMENT

279 $† PAR MOIS. LOCATION DE 54 MOIS.

Comptant initial de 2 475 $ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Aucun dépôt de sécurité. Programme zéro comptant également offert.

OU ACHETEZ À

18 888 $*

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS 7 ANS 115 000 KM MOTOPROPULSEUR

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES 2003 ET 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

chrysler.ca

FINANCEMENT OFFERT PAR SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA.

3177150A

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 1000 $‡

* Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Chrysler PT Cruiser 2003 équipée de l'ensemble 27E et pour la berline Chrysler Sebring 2004 équipée de l'ensemble 24H + AJF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarif mensuel pour 54 mois établi pour la Chrysler PT Cruiser 2003 avec l'ensemble 27E et la berline Chrysler Sebring 2004 avec l'ensemble 24H + AJF. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. *, † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles de Chrysler PT Cruiser 2003 et de berline Chrysler Sebring 2004 neufs en stock. Pour usage personnel seulement. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2003 et 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Selon la première éventualité. Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 $). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

3178404

MONTRÉAL PLUS

L'impôt foncier risque de grimper

Le gouvernement Charest devra s'impliquer, soutient Frank Zampino

SÉBASTIEN RODRIGUE

Mauvaise nouvelle pour les contribuables montréalais : leur impôt foncier risque de grimper si le gouvernement du Québec ne respecte pas intégralement le contrat de ville et n'améliore pas le financement de la Société de transport de Montréal, prévient l'administration Tremblay-Zampino.

À défaut d'une réponse du gouvernement d'ici la fin de novembre, le scénario prévoyant des hausses de taxe risque de se concrétiser. « Si ces deux éléments ne sont pas réglés avant le dépôt du prochain budget, ça devient de plus en plus difficile pour notre administration de garantir qu'il n'y aura pas de hausses de taxe », avertit le responsable des finances au comité exécutif, Frank Zampino.

L'administration Tremblay-Zampino soutient que le gouvernement libéral tarde à remplir certains engagements du contrat de ville, ce qui la priverait de revenus de 55 millions. Selon M. Zampino, ce manque à gagner l'empêchera d'atteindre l'équilibre budgétaire l'obligeant à se servir des hausses de taxe pour y arriver.

Dans le contrat de Ville signé avec le gouvernement péquiste, Montréal devait recevoir 20 millions pour le transport scolaire et l'impôt foncier du Palais des congrès ainsi que 35 millions provenant, entre autres, de la permission de taxer les terrains de stationnement et d'un meilleur financement du transport en commun.

Le déficit anticipé de 56 millions de la STM complique aussi la tâche de la Ville, selon M. Zampino. L'an dernier, Montréal avait dû fournir six millions supplémentaires pour aider la STM à combler un trou budgétaire de 18 millions. Montréal pourrait donc devoir augmenter de nouveau sa participation au budget de la STM en 2004.

Stéphane Gosselin, porte-parole du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, indique pour sa part que le contrat de ville a été respecté à « 95 % » et que ces engagements étaient soumis à la disponibilité financière du gouvernement. Le porte-parole ajoute que le gouvernement préfère maintenant introduire des mesures pour diversifier les revenus des villes, ce qui devrait être annoncé dans le prochain budget provincial.

Selon le responsable des finances à l'hôtel de ville, les surplus budgétaires suffiront à peine à maintenir l'équilibre du budget en 2004 qui approchera les quatre milliards. « On a demandé aux arrondissements et à l'ensemble des services corporatifs de prendre toutes les mesures d'ici la fin de l'année pour augmenter le niveau de surplus », explique-t-il.

À la fin août, les surplus budgétaires ont été évalués à 66 millions, alors qu'ils avaient été de 114 millions en 2002. « On est à trois mois de la fin de l'année et avec les mesures demandées aux arrondissements et aux services corporatifs, je suis convaincu que ce chiffre sera plus important », soutient M. Zampino. Les surplus atteignaient toutefois 105 millions avant que la ville ne soit confrontée à des dépenses inattendues comme la nouvelle convention collective des pompiers et la contribution additionnelle à la STM.

Les finances de 18 arrondissements sur 27 sont tout de même dans le rouge, selon l'état des revenus et dépenses au 31 août dernier. Le responsable des finances au comité exécutif croit toutefois que les arrondissements réussiront à compléter l'année avec les dotations budgétaires prévues initialement.

Météo Le beau temps fait une brève escale à Montréal

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Qu'est-ce qui nous a ramené le beau temps, hier ? Peut-être bien cette barge de la Canada Steamship Lines qui filait vers l'est sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Notre photographe l'a aperçue à la hauteur de Saint-Lambert, entre la route 132 et le bassin olympique, alors qu'il était sur le pont Jacques-Cartier. Et si les prévisions de la météo se concrétisent aujourd'hui (pluie, 9 degrés), on pourra dire qu'elle a laissé bien peu de sa cargaison dans le port de Montréal...

Les trains de banlieue est un succès incontestable

BRUNO BISSON

Malgré la crise financière qui guette les sociétés de transport en commun et les disputes tapageuses entre les villes de banlieue et l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la fréquentation des cinq trains de banlieue de la métropole a encore connu une surprenante augmentation depuis le début de 2003, qui double les attentes de l'AMT.

Selon les données rendues publiques hier par l'AMT pour les neuf premiers mois de l'année, la fréquentation des trains de Deux-Montagnes, Rigaud, Blainville, Saint-Hilaire et Delson s'élève maintenant à 62 000 déplacements par jour, en hausse de 10,9 % par rapport à 2002. L'AMT avait pour objectif d'augmenter la fréquentation de 5 % pour 2003.

La fréquentation des cinq trains de banlieue a encore connu une surprenante augmentation depuis le début de 2003

Avenir incertain

Ces étonnants résultats arrivent à point pour l'AMT, dont l'avenir devrait se jouer au cours des prochains mois. Depuis l'élection du gouvernement de Jean Charest en avril, on ne donne plus cher de cette agence, créée en 1996 par le gouvernement précédent. Les libéraux prônaient déjà sa disparition avant les élections.

Les villes de banlieue veulent sa peau depuis des années et souhaitent transférer son budget et ses responsabilités vers la naissante Communauté métropolitaine de Montréal. Enfin, un rapport de référence sur la refonte du financement du transport en commun recommandait aussi de réduire ses responsabilités à celles d'une agence de transport locale. La croissance continue des trois trains de banlieue mis en service par l'AMT depuis 1997 pourrait toutefois militer en faveur de l'agence, étant donné leur incontestable succès.

Créé en 1997 comme solution temporaire aux problèmes de circulation entre Montréal et les Basses-Laurentides, durant la réfection d'un pont, le train de Blainville roule maintenant au-delà de sa capacité normale, avec plus de 9500 passagers par jour. Victime de son énorme succès, le train affiche complet et les passagers s'y entassent dans les allées, au point d'étirer les règles de sécurité à chaque matin. Depuis janvier, sa fréquentation a quand même augmenté de plus de 10 %.

Montérégie

Quant aux trains de Saint-Hilaire et Delson, en Montérégie, mis en service en 2001, ils vont beaucoup mieux. Après une première année décevante, leur fréquentation a augmenté de 33 % et de 23 % respectivement depuis qu'on y a doublé le nombre des départs, en septembre 2002.

Le train de Saint-Hilaire a connu la croissance la plus spectaculaire du réseau de l'AMT. La hausse de 23 % du nombre des passagers sur la ligne de Delson est toutefois la plus remarquable et celle qui pourrait avoir le plus de conséquences immédiates. La permanence du service à Delson est loin d'être assurée à partir de janvier prochain, en raison d'un financement qui repose essentiellement sur trois municipalités du Roussillon.

C'est le vénérable train de banlieue de Deux-Montagnes — le plus ancien, mais aussi le plus moderne de la métropole — qui occupe toujours le premier rang en terme de fréquentation, assurant à lui seul la moitié des déplacements dans le réseau de la métropole avec ses 31 400 passagers par jour. Le nombre des déplacements, pour l'année en cours, a augmenté de six pour cent par rapport à 2002.

Quant au train de Dorion-Rigaud, dont la désuétude actuelle n'est plus à démontrer, il a quand même connu une augmentation de fréquentation de 4,5 %, pour atteindre 14 600 passagers par jour. Ces données semblent aussi donner raison à l'AMT et au gouvernement du Québec, qui a donné il y a quelques semaines son aval au remplacement complet des voitures du train de Dorion-Rigaud, un contrat de 60 millions de dollars pour Bombardier. Les prochaines voitures auront deux étages et pourraient permettre une augmentation de 25 à 30 % de la capacité de cette ligne qui dessert la banlieue ouest de Montréal.

Saisissez votre guide télé VOILÀ samedi, dans Actuel magazine.

Saisir le présent

LA PRESSE HAUTE DÉFINITION

3176626A

3180140

Protégez votre PC.

Microsoft désire s'assurer que votre PC est protégé à la fois contre les virus les plus récents et contre les menaces futures. En collaboration avec les chefs de file de l'industrie, Microsoft travaille activement à protéger votre ordinateur personnel contre ces attaques malicieuses. Vous aussi pouvez faire votre part. Veuillez vous rendre à l'adresse www.microsoft.ca/protege et suivez les instructions ci-dessous dès aujourd'hui.

1	Utilisez un pare-feu, comme le Pare-feu de connexion Internet déjà intégré à Windows[MD] XP.
2	Utilisez Microsoft[MD] Windows[MD] Update pour vous assurer que votre PC est à jour et le demeure.
3	Installez un logiciel antivirus et assurez-vous qu'il est à jour.

Pour en savoir davantage ou pour avoir accès à d'autres ressources afin de vous aider à protéger votre ordinateur personnel, de même que pour vous inscrire aux alertes de sécurité futures de Microsoft, visitez le site

www.microsoft.ca/protege

Microsoft[MD]

© Microsoft Corporation, 2003. Tous droits réservés. Microsoft et Windows sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

3181657A

ACTUALITÉS

PROSTITUTION JUVÉNILE

Des accusés pourraient être jugés à Montréal

RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

QUÉBEC – À la lumière des nombreuses requêtes annoncées hier par les avocats des accusés, il est loin d'être sûr qu'il y aura un superprocès pour neuf présumés clients du réseau de prostitution juvénile. Par contre, il semble d'ores et déjà certain que Montréal accueillera un ou des procès.

La conférence préparatoire au procès de ces neuf présumés clients a débuté hier à Québec. Très peu de choses peuvent toutefois en être rapportées car, d'entrée de jeu, le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, a rendu une ordonnance de non-publication.

Huit des accusés étaient présents en cour : Georges Tannous et Georges Radwanli, qui sont toujours détenus, Robert Gillet, Yves Doyon, Jean-François Guay, Manuel Mansour et Abdul Kharamandeh. Seul François Houle manquait à l'appel, mais il en avait eu l'autorisation du juge Jean-Claude Beaulieu, coordonnateur à la chambre criminelle de la Cour supérieure à Québec.

Déjà, la simple présence du juge Hébert, coordonnateur de la chambre criminelle à la Cour supérieure à Montréal, avait de quoi soulever des interrogations. Pourquoi un juge de Montréal ? On en a eu l'explication en début de conférence.

L'avocat de Robert Gillet, Me Larochelle, n'avait pas caché dernièrement qu'ildemanderait un changement de district judiciaire pour la tenue du procès de l'animateur de radio. On ignorait toutefois avec précision combien d'accusés avaient les mêmes intentions.

On ignorait aussi la position du ministère public pour une pareille requête. Or, la prise de position de la procureure de la Couronne, Me Geneviève Lacroix, a causé toute une surprise. D'où la question : où aura lieu ce mégaprocès... ou les procès ?

Des avocats avaient déjà fait part de leur intention de présenter des requêtes pour obtenir des procès séparés. Ils en ont annoncé une kyrielle, hier. Le juge Hébert aura fort à faire pour toutes les trancher. Il a donné l'ordre aux avocats de déposer leurs requêtes le 7 novembre. Il a aussi fixé une limite au ministère public pour compléter la divulgation de sa preuve aux avocats de la défense : le 14 novembre. Passé cette date, toute communication de preuve devra avoir été autorisée par le tribunal.

S'il y a mégaprocès, Me Lacroix a indiqué qu'elle aura besoin d'un mois et demi pour exposer sa preuve, ce qui a fait sourire certains de ses vis-à-vis. S'il y a plusieurs procès séparés, la procureure aura besoin d'une semaine et demie à trois semaines pour faire sa preuve à chacun des procès.

Par ailleurs, Me Larochelle a fait une virulente sortie contre la horde de chahuteurs massés à la porte de la salle d'audience. Il s'est plaint que les accusés et leurs avocats aient eu à subir les insultes et l'hostilité de ces gens, attribuant la responsabilité à « un certain animateur de radio ». Le juge Hébert a ordonné que des mesures soient prises pour que de pareilles scènes ne se reproduisent plus.

Hbc NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
@ la Baie

Nettoyage de conduits
Nettoyage complet du système*
Pour système de chauffage simple et système monozone.
179 $
• Jusqu'à 12 sorties d'air
• Deux conduits principaux
• Deux panneaux d'accès
Sorties d'air additionnelles: 15 $ chacune
Notre équipement de qualité professionnelle nettoie par aspiration les conduits d'aération et de ventilation. Il est muni de filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97 % des irritants en suspension dans l'air. Renseignez-vous au sujet de nos filtres électrostatiques et de notre nettoyage des serpentins et de la soufflerie!
Offre spéciale!
49 $ désinfection entièrement naturelle
Rabais de 30 $. Notre prix ord. : 79 $.
Pour aider à éliminer les moisissures et les bactéries.
Offre valide jusqu'au 1 novembre 2003.
3177768A
Hbc SERVICES À DOMICILE @ la Baie
• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
• DÉCORATION INTÉRIEURE
• RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ
1 800 818-7779
Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1».
*Services résidentiels seulement. 30 $ pour chaque panneau d'accès additionnel. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.
© Copyright 2003 Compagnie de la Baie d'Hudson
www.hbc.com

DESPRÉS LAPORTE
Équipement de restaurant • Boutique Sommelier Gourmet
VENTE RIEDEL*
Jusqu'à 40% de rabais
Ensemble Riedel 8 verres et carafe
Série 416
Rég. : 331 $
SOLDE : 199 $
Ensemble Riedel 4 verres
Série 416
Rég. : 135 $
SOLDE : 89 $
* Réduction sur produits sélectionnés, photos peuvent différer. Plusieurs autres promotions en magasin. Quantité limitée, promotion en vigueur du 18 octobre au 1er novembre.
Saeco Vienna Superautomatica
500 g de café GRATUIT
Rég. : 795 $
SOLDE : 749 $
Cellier Cavavin 190 bout.
Rég. : 4 190 $
SOLDE : 3 475 $
Démonstration en magasin
« Crus et saveurs »
Logiciel de gestion de caves à vin
Rég. : 49 $
SOLDE : 39 $
Sherbrooke
185, rue de la Burlington
Tél. : (819) 566-2620
Chomedey-Laval
994, boul. Curé-Labelle
Tél. : (450) 682-7676
Granby
44, rue St-Jude Sud
Tél. : (450) 777-4644
despreslaporte.com
OUVERT jusqu'à 21 h exceptionnellement
30 et 31 octobre
3181290A

Sélection naturelle.

5e évolution
La nouvelle BMW de Série 5
530i
545i
evolutionfive.ca
1 800 667-6679
Le plaisir de conduire.MC
© BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.
3171407A
3171413

L'école publique s'affiche

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

« Mon école publique est incomparable », dit un slogan affiché sur l'école Louis-Riel, de Montréal, dans le cadre d'une campagne nationale de promotion de l'éducation, lancée par la Centrale des syndicats du Québec. Il reste à savoir si les élèves sont d'accord...

DES PRIX JAMAIS VUS !

ÉDITION HIVER PLUS

ANTIPATINAGE

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

SIÈGES CHAUFFANTS

Achtung! Focus ZX5 Effekt

219 $
Focus ZX5 2003
229 $ / mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

Focus édition hiver plus : ZX5, ZTW ou ZTS 2003

Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

DAS IST ben ben SEXY !

229 $
Focus ZTW 2003
249 $ / mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

219 $
Focus ZTS 2003
239 $ / mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

3176670A

3176697

100 ans Ford Motor Company
ford.ca

Ford
Bien pensé

*Dépôt de sécurité de 275 $, mise de fonds et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. †La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 2 000 $. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux modèles neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le choc du réel

mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

Jamais le premier ministre Jean Charest ne pourra défendre les nouvelles villes et satisfaire les défusionnistes. On ne peut pas promettre une chose et son contraire. Une évidence, non ?

Comment peut-on défendre les villes fusionnées si on leur tire dans le pied avec des référendums qui vont avoir pour effet de les affaiblir — scénario optimiste — ou de les démanteler, une éventualité de plus en plus probable à Montréal ?

Plus la commission parlementaire sur les défusions faisait le tour de la question cet automne, plus le gâchis appréhendé prenait forme et plus la complexité de la promesse libérale — écrite sur le bord d'une table en cinq minutes et garrochée pendant un congrès — sautait aux yeux. C'est le choc du réel.

Mais comment défusionner tout en évitant l'éclatement de Montréal, se demandent, un peu paniqués, les libéraux ? Impossible à moins d'avoir une baguette magique.

Comment défusionner tout en évitant l'éclatement de Montréal ? Impossible à moins d'avoir une baguette magique.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, pense qu'il l'a trouvée, sa baguette magique. Depuis une semaine, il s'ébaudit devant la solution concoctée par Louis Bernard, un ancien mandarin de l'État. Mais il faut être drôlement désespéré pour s'imaginer que le complexe échafaudage imaginé par Bernard pourra sauver Montréal du naufrage et les libéraux de leur cauchemar défusionniste.

C'est mille fois trop compliqué. En gros, Louis Bernard propose de créer deux sortes de... hum... le mot nous manque, disons deux sortes de villes-arrondissements : des extra-villes qui auraient dit Oui à la défusion lors d'un référendum et des intra-villes qui, elles, auraient décidé de se contenter de leur statut d'arrondissement.

Les extra-villes, dirigées par un maire, auraient tous les pouvoirs dévolus aux municipalités, c'est-à-dire une personnalité juridique avec droit de taxation, d'emprunt et d'embauche. Par contre, elles ne s'occuperaient que de services de proximité, déneigement, enlèvement des ordures, etc.

Tous les Montréalais, qu'ils vivent dans des intra-villes ou des extra-villes, voteraient pour le maire de la grande Ville. Le but de l'opération : éviter l'éclatement de Montréal. Mais dans les faits, cette structure ne tient pas la route car elle crée une cité à deux vitesses avec des villes indépendantes et des arrondissements. Il y aurait deux sortes de maires et de conseillers municipaux, deux comptes de taxes, deux structures parallèles... et un monstre ingérable.

////////////////////////

La croix sur les bulletins de vote n'était même pas sèche que les libéraux se précipitaient pour déposer le projet de loi 9 sur les défusions. On ne peut pas les accuser de renier leur promesse.

Mais le gouvernement est en train de remettre en question le fragile équilibre linguistique de Montréal car ceux qui veulent défusionner vivent la plupart à l'ouest de la rue Saint-Laurent. La fracture linguistique est claire. Lundi, des ultranationalistes ont barbouillé l'hôtel de ville de Baie d'Urfé de graffitis antianglophones et le croisé de la cause française, Gilles Rhéaume, a demandé à la défusionniste Anne Myles comment elle pouvait siéger au conseil municipal sans parler le français. Déprimant.

Oui, les politiciens doivent respecter leurs promesses mais il faut éviter de tomber dans l'obstination aveugle. Les libéraux doivent abandonner l'idée de défusionner car le prix à payer est beaucoup trop élevé. Ils doivent choisir entre les grandes villes et la défusion. Pour nous, le choix ne fait aucun doute. Une décentralisation poussée pourrait répondre aux attentes raisonnables des défusionnistes.

La promesse de défusionner a fait assez de dégâts. À défaut de baguette magique, il reste le courage politique.

La pêche aux ministres

kgagnon@lapresse.ca
KATIA GAGNON

Comment des ministres peuvent-ils manquer de jugement au point d'accepter de dispendieux cadeaux de la part de chefs d'entreprise ? La question se pose, à Ottawa comme à Québec, après que plusieurs membres du Conseil des ministres aient été pris la main dans le sac, que ce soit sur les berges de la Restigouche ou les plages du Maroc. Dans l'esprit des élus, une seule règle devrait prévaloir. Pas de cadeaux. Point.

Dernier en lice, le ministre de l'Environnement, David Anderson, a lui aussi fait un séjour dans le camp de pêche de la famille Irving. Après ses collègues Allan Rock, Claudette Bradshaw et Robert Thibault, M. Anderson s'est excusé et remboursera son séjour. Ce qui n'effacera pas le risque de conflit d'intérêts : on parle du ministre de l'Environnement, censé défendre l'accord de Kyoto, invité chez l'un des plus gros raffineurs de pétrole au pays.

À Québec, André Boulerice a lui aussi sorti son chéquier pour rembourser le président de Royal Air Maroc, Mohammed Berrada, qui lui a offert un billet de première classe pour Casablanca. Si on en croit le principal intéressé, le séjour a été agréable. « J'ai fait de la piscine et j'ai mangé comme un défoncé », dit-il.

Mais tant à Ottawa qu'à Québec, ces remboursements ne gomment pas la faute. Qui est celle d'un manque de jugement total. Un ministre peut accepter des cadeaux insignifiants, mais pas des voyages dont le coût représente des centaines, voire des milliers de dollars. C'est d'ailleurs ce que stipulent en toutes lettres les codes de conduite, tant à Québec qu'à Ottawa. Cela démontre bien que ces comportements ne sont pas qu'anecdotiques, mais constituent plutôt le reflet de la culture du cadeau qui imprègne notre monde politique.

Bien sûr, on est loin de la situation de la France, où la corruption des politiciens ne semble plus scandaliser personne. Mais, à l'autre extrémité du balancier, il y a la Suède, où la tolérance est nulle face à la corruption et le mauvais usage des fonds publics. Une ministre a été forcée à la démission, en 1996, pour avoir acheté du chocolat sur sa carte de crédit professionnelle. Imaginez la sanction pour un voyage de pêche...

////////////////////////

Et ces incidents illustrent encore une fois, du moins à Ottawa, l'inutilité totale du conseiller en éthique, Howard Wilson, qui a sagement acquiescé à chacune des requêtes. Or on parle ici de ministres, invités dans le chalet de l'un des plus gros industriels au pays. Après le passage de cette brochette de ministres, l'entreprise a reçu des subventions et a évité les poursuites bien qu'elle ait à plusieurs reprises violé les lois, aux dires même du ministère fédéral de l'Environnement. Lors du passage d'Allan Rock, alors ministre de la Santé, un lobbyiste sur les questions de santé, membre du clan Irving, faisait lui aussi son petit tour au chalet. Après le voyage d'André Boulerice au Maroc, les deux filles du président de Royal Air Maroc ont pu venir étudier au Québec. Et le propriétaire d'un quotidien marocain a obtenu sa carte d'assurance-maladie alors qu'il ne réside pas au Québec.

Mais ce ne sont sûrement là que de simples coïncidences.

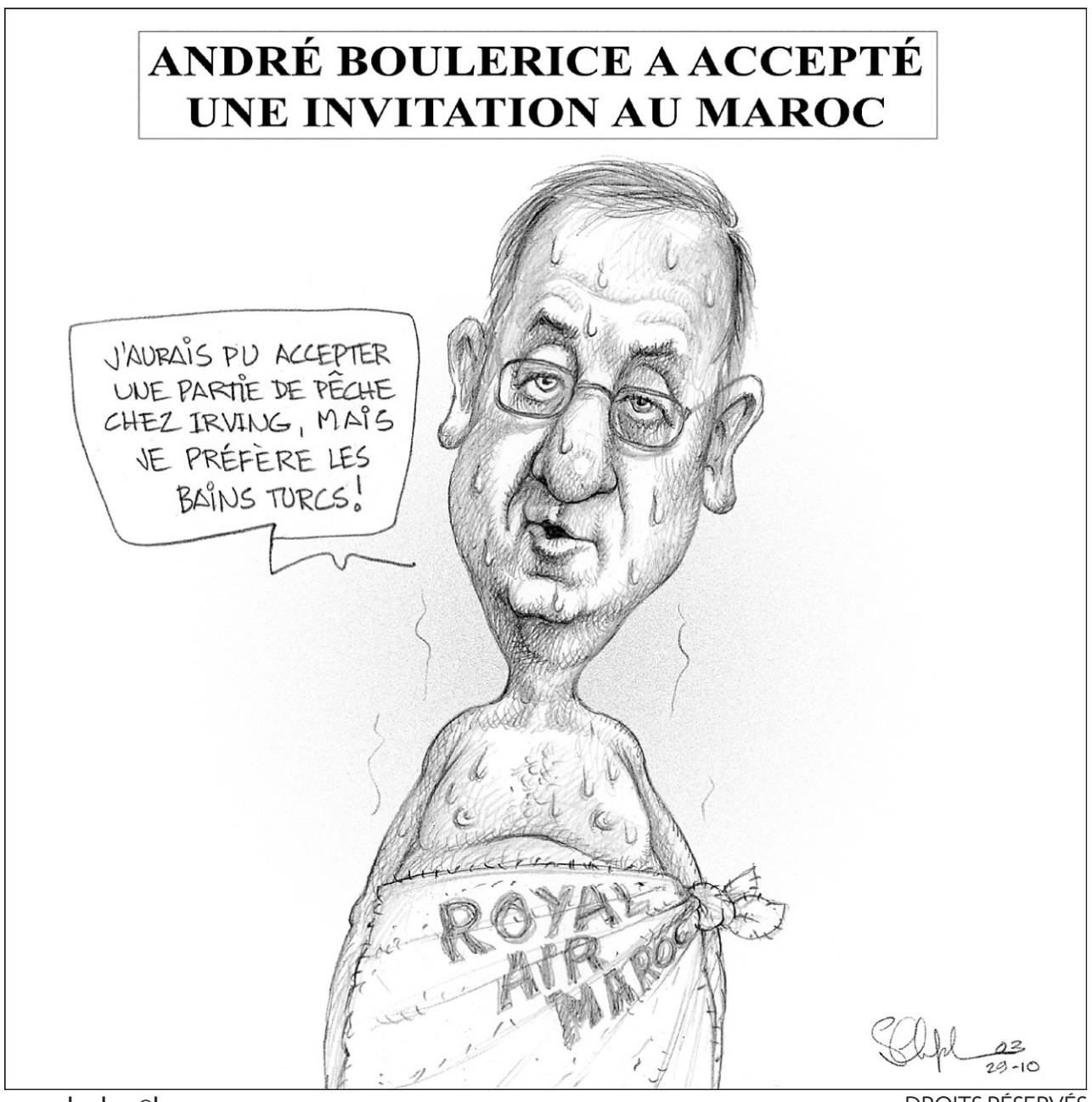

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Surenchère

La compagnie Irving a-t-elle acheté le cabinet fédéral au complet ? De riches Marocains ont-ils acheté d'autres ministres du Québec ? Nous, le peuple, ne sommes pas millionnaires, toutefois nous sommes très nombreux. Cotisons-nous, disons 2 $ chacun, et je crois que nous pourrions remporter tous les ministres si ceux-ci s'offraient publiquement aux enchères. Ne resterait qu'à les convaincre de travailler pour nous.
Il me semblait pourtant que, avec l'impôt sur le revenu et la taxe de vente, nous versions déjà des montants convaincants.

Richard Pringle
Lachine

Une arnaque ?

Les émetteurs de carte de crédit (Visa — Master et les autres) ont trouvé un nouveau moyen de faire de l'argent. Ils vous offrent des prêts à bas taux d'intérêts pour payer vos soldes à taux élevé chez les concurrents.
C'est tout simplement un attrape-nigaud. Ils prélèvent un taux d'intérêts disons de 3,5 % sur cet emprunt, mais ils prélèveront aussi un intérêt de 18 % et plus sur tous vos achats faits durant le mois et aussi sur le solde du prêt consenti à bas taux, même si vous acquittez vos achats, à l'exception du dit prêt, dans les délais convenus. C'est tout simplement une arnaque.

Guy Gilbert
Québec

La pièce manquante

Madame Jeanson nous dit dans sa lettre qu'aucun athlète n'est capable de prouver qu'il ne se dope pas. En acceptant de passer les meilleurs tests antidopages faits par des organismes indépendants et compétents et en acceptant de les rendre publics, cet athlète accroît sa crédibilité. Dans un environnement où les tests ne seraient pas capables de détecter des substances illicites, il ne lui reste qu'à donner sa parole d'honneur qu'il ne se dope pas. J'aurais aimé que M^me^ Jeanson qui prend une position de principe mette dans sa lettre à *La Presse* une telle déclaration. Ne serait-ce que par principe.

Jean-Pierre Aubry

Les aînés en prison ?

Une société qui ne peut ou ne veut prendre soin de ses aînés est une société sans conscience. Par contre, cette société prend bien soin de ses criminels : prisons avec appartements de réception pour la famille, nourriture abondante, soins médicaux de très bonne qualité. Combien d'argent dépensons-nous pour ce confort des prisonniers et combien dépensons-nous pour le confort des aînés ? Il ne faut jamais oublier que s'il y a des jeunes, c'est parce qu'il y a des vieux. Et que cela représente une richesse pour toute nation qui en a le respect. Donc commençons par respecter ces vieux qui, dans leurs dernières années de vie, peuvent avoir la paix et la tranquillité qu'ils méritent, car ceux qui aujourd'hui travaillent à améliorer le sort des aînés, travaillent à améliorer leur propre sort dans l'avenir.

Joseph Roelandts
Montréal

Dorin refuse de faire le coq

Se pourrait-il qu'un bon champion boxeur comme Léonard Dorin ait enfin compris que la santé de sa matière grise importe plus que son porte-monnaie ? Si c'est le cas, bravo, car il nous fait la leçon. Déjà depuis longtemps, la science nous a appris que le knock-out du boxeur, cause chez le perdant assommé, au minimum, la mort irréversible de cellules cérébrales, les seules du corps humain, qui n'ont pas la faculté de se renouveler. Comment se fait-il alors, que dans une société qui se dit civilisée, il puisse y avoir encore autant d'athlètes, qui acceptent aujourd'hui, de se battre comme des coqs, pour de l'argent ? Chez nous, les « batailles de coqs » sont défendues par la loi, depuis plus de cent ans, mais pour la boxe, qui détruit le cerveau de l'homme, les spectacles sont encore permis. Il s'agit-là d'une activité, qui est aujourd'hui très mal gérée. Si les Fédérations de Boxe veulent continuer de vanter la noblesse de leur sport, ils devront trouver vite, une solution moderne. Quand verra-t-on le cerveau du boxeur, protégé par un masque à grille réceptrice, qui puisse mesurer et enregistrer l'intensité des coups reçus, comme cela existe déjà pour l'escrime ? Le premier rendu à x points (poings) par exemple, serait le gagnant. Les spectacles n'y perdraient pas grand-chose, alors que les KO et des pertes de vies pourraient être évités et, surtout, que la santé mentale des boxeurs serait beaucoup mieux protégée.

A. Marceau
Québec, arr. Sillery

Le droit à la Sainte Paix

Aujourd'hui, le hasard de la vie a fait en sorte que je travaille de chez moi, dans ma petite banlieue tranquille. Tranquille... Est-elle plus ou moins tranquille que mon bureau du centre-ville ? Je me pose la question. Moi, dont la petite tondeuse électrique est déjà serrée pour l'hiver, je n'avais pas pensé que les mardis matin, c'est la tournée du paysagiste de mes voisins.

Me voilà donc, assis à mon bureau, situé à plus d'une heure de transport en commun du bruyant centre-ville, à subir le bruit infernal d'une tondeuse, qui semble munie d'un moteur de Camaro 1975. Et c'est aujourd'hui le 28 octobre ! Le gazon ne pousse même plus ! Et pour ramasser les feuilles, un râteau est beaucoup trop archaïque. Voyons donc, le paysagiste utilise une espèce de souffleuse, munie elle aussi d'un moteur de Camaro 1975.

Est-ce que j'écoeure le peuple, moi, avec ma petite tondeuse silencieuse déjà remisée ? Est-ce que j'exaspère le peuple, moi, avec mon bon vieux râteau rouillé ?

Existe-t-il au Québec des lois concernant la paix, la Sainte Paix ? Ne pourrions-nous pas interdire tous les outils archi-bruyants et non nécessaires qui écoeurent les gens qui n'écoeurent personne ? Et tout ça, c'est sans parler de la belle boucane bleue qui sort de ces engins démoniaques...

MARC POUPART
Mascouche

FORUM

Dangereux, le lait?

Nous vous avons demandé comment vous réagissez au plus récent livre de Michel Montignac qui accuse le lait de vache d'être un des responsables de l'obésité enfantine. Voici quelques-uns des courriels que vous nous avez fait parvenir.

OUI

Une relation d'amour ?

Il y a de plus en plus d'études scientifiques qui prouvent que le lait est source de nombreux problèmes de santé. Il a été prouvé que le lait de vache peut causer des cancers, tels les cancers du sein, des ovaires et de la prostate, ainsi que l'infertilité. Nous savons aussi que la consommation de gras animal cause la maladie cardiaque. De plus, des recherches scientifiques ont conclu que les enfants de moins de deux ans qui consomment du lait courent plus de risques de développer le diabète juvénile. De nos jours, le lait de vache est contaminé par les antibiotiques et les hormones ; de plus, les conditions d'élevage sont cruelles et malsaines. Bref, ça n'a rien à voir avec la production laitière d'antan. Nous endommageons notre santé ainsi que notre environnement en ayant recours à ces méthodes « chimiques » et industrielles de production. Les Nord-Américains ont une relation d'amour avec les produits laitiers et en consomment en forte quantité. Les Nord-Américains sont aussi les plus obèses de la planète et souffrent le plus de maladies cardiaques, de cancers et d'ostéoporose.

Kim Bubbs

Le lait humain plutôt que le lait animal

Étant très pauvres chez nous, nous n'avons pas bu du lait longtemps. Dès que nous pouvions manger « du solide », on nous coupait le lait. Toutefois, ça ne m'a pas manqué. Ma santé ? Je crois que le stress m'a fait beaucoup plus de tort que l'absence de lait dans ma vie. Je prends mon calcium ailleurs que dans le lait. Mes enfants non plus ne boivent pas de lait, mais pas pour les mêmes raisons que moi. Lorsque j'ai eu ma fille (j'avais 30 ans), j'ai découvert que la « nature » (que j'appelle Dieu) avait pourvu aux besoins des bébés humains : j'avais de belles grosses montées de lait ! J'ai donc nourri mes enfants au sein et ils n'ont jamais eu besoin de lait animal. Lorsqu'on y pense, a-t-on jamais vu une vache s'approvisionner en lait étranger pour son petit veau ? Ou en *je ne sais pas quoi* ? Ça prend juste des humains pour penser à prendre des pilules pour se débarrasser de ce que la nature a si généreusement pourvu pour les petits humains, du lait de maman. Donc, le lait de vache est bon pour les veaux. Le lait des femmes pour les enfants. Oui, le lait (de vache) est dangereux... il prive les bébés du meilleurs de leur jeune vie !

Jeannine Lambert
Laval

Pas fait pour les humains

Depuis 1963, les naturopathes Barbeau, Brunet, Bordeleau, Bohémier et autres enseignent la bonne alimentation et disent haut et fort que le lait n'est pas fait pour les humains. Affirmation corroborée par de nombreux chercheurs aux États—Unis. En voici les principales raisons : le lait fait beaucoup de mucus et est cause de surdité, de sinusite, d'otites, etc. Quand il entre dans l'estomac, le lait se coagule en grumeaux et enrobe toutes les particules d'aliments, les privant ainsi de leurs sucs gastriques. Le lait est un aliment long à digérer et c'est ce dernier qui a priorité. De ce fait, les autres aliments doivent attendre que le caillé du lait soit sorti de l'estomac avant d'être digérés, avec le résultat que la digestion de ces derniers est compromise par ce séjour trop long qui les aura fait fermenter et putréfier. En vieillissant, le corps humain produit moins de présure qui est l'enzyme digestif qui sert à digérer le lait. Et en terminant, la pasteurisation, (on fait chauffer le lait à des températures très élevées) du lait détruit beaucoup de ses valeurs nutritives.

Lucile Martin Bordeleau
auteure et conseillère en alimentation

Des avantages douteux

Je considère qu'il n'y a pas d'avantage à consommer des produits laitiers pour les adultes, mais plutôt des risques. Une recherche scientifique, publiée au cours des dernières semaines, semble me donner raison et affirme que les hommes consommant une grande quantité de produits laitiers ont un risque plus élevé de cancer des testicules. Il est vrai que ce n'est pas le cancer le plus répandu chez l'homme, mais plusieurs études semblent indiquer une augmentation de différents types de cancers, dont ceux des ovaires, seins et prostate. Et lorsque j'entends des consoeurs de travail faire allusion au fait que les produits laitiers qu'elles consomment sont bons pour leurs os, les cheveux me dressent sur la tête !

Pierre Tremblay

PHOTO PC

Cette petite fille ne fait manifestement pas grand cas des préceptes de Michel Montignac sur le lait de vache...

Alimentation et fanatisme

PIERRETTE TROTTIER
L'auteure est une Longueuilloise.

Monsieur Montignac a mis au point une méthode d'amaigrissement très efficace, il est maintenant sacré gourou et il peut y aller, nous sommes prêts à consolider sa fortune. A-t-on observé que les questions d'alimentation, bien souvent, versent dans le fanatisme ?
Depuis le paléolithique (première période de l'ère quaternaire où apparurent les premières civilisations humaines avec des outils de pierre taillée), les besoins nutritionnels de l'homme n'ont pas changé : protéines, gras, sucre, vitamines, sels minéraux et fibres. Il va sans dire que cette recherche d'aliments, instinctive au départ, conduit à des menus variés à l'infini selon les climats et l'industrialisation de nos jours.
Partout, au début de la vie humaine, il y a le lait. Si vous êtes là pour me lire aujourd'hui, c'est que le lait maternel a assuré la survivance des nouveau-nés malgré des environnements hostiles.
Dangereux, le lait, pour la femme enceinte ? C'est monsieur Montignac qui le dit. Le lait fournit la forme de calcium la plus assimilable pour la protection des os de la mère enceinte, car le bébé va chercher tout ce qu'il lui faut.
Le lait est un aliment fragile et un milieu de culture lorsqu'on ne peut le réfrigérer, ce qui explique que de nombreux peuples ne donnent pas de lait à leurs enfants après le sevrage très tardif, par rapport à nous, les enzymes nécessaires à sa digestion disparaissent alors.
Soyons émerveillés de déguster toutes ces préparations à base de lait : yogourts, crèmes glacées, fromage à la crème, mais sachons lire les étiquettes au cas où on nous présenterait de la crème sûre sans gras.

Elsie the happy cow

MARIE TRUDEL
L'auteure est résidante de Prévost.

Quelles sont les compétences académiques de Michel Montignac, pour rendre responsable le lait de l'obésité des enfants ? Ainsi que toutes les théories qu'il préconise.

Je considère que ce personnage profite de l'ignorance, de la naïveté et de la crédulité des Québécois pour leur vendre ses livres et s'enrichir. Montignac a passé cinq ans aux É. -U., « Le pays des diètes ».

L'osiveté est bien plus nocive que le lait.

C'est là qu'il a pigé, je peux même dire copié ses idées, spécialement du Dr Sheldon et surtout du Dr Atkins.

Tant qu'à son énoncé sur le lait, on peut dire qu'il est complètement dans les « prunes ». Les aînés peuvent dire qu'ils ont été élevés au lait ordinaire, beaucoup plus gras qu'actuellement. On pouvait voir en haut de la bouteille un gros « top » de crème, on pouvait même se procurer du lait bien gras de vache Jersey. Certains se rappelleront la photo d'une vache Jersey « Elsie the happy cow ». On était maigre comme des cure-dents. Il est vrai qu'on jouait beaucoup dehors, on avait toutes nos « gangs d'enfants » de la rue ou de la ruelle, on s'inventait des jeux, on courrait, on s'amusait. Non, ce n'est pas le lait qui crée l'obésité.

Nous assistons à un manque chronique d'exercice de la population en général : la télé et l'ordinateur monopolisent tout notre temps et nous font élargir de partout ! L'industrie de l'alimentation fait tout pour nous faire consommer, surtout dans les publicités télévisées, surtout en soirée.

Il y a quelques années, j'ai suivi des cours d'agriculture biologique à Sainte-Scholastique. À l'été, j'ai été invitée à une réception où tout ce qui était servi était biologique. Les invités ont mangé raisonnablement, nous n'avons pas eu faim pendant 24 heures. J'étais étonnée, mais je me suis aperçue que cette nourriture était pleine d'éléments nutritifs qui calmaient la faim et comblaient mes besoins, ce qui n'existe pas dans la nourriture ordinaire. C'est probablement volontaire que les industries alimentaires nous vendent de la nourriture qui ne nourrit pas : on ressent toujours un petit creux, qu'on cherche à combler, c'est ainsi qu'on grignote n'importe quoi à n'importe qu'elle heure.

NON

Pas depuis 70 ans, du moins...

Je n'ai pas eu une enfance et une adolescence malheureuses mais comme mes parents n'étaient pas riches ma mère s'efforçait de nous donner une nourriture saine et en quantité raisonnable. Le lait était omniprésent dans notre alimentation. Il va donc de soi que nous ne nous gavions pas de chips, de chocolat, de Coke, etc. J'entends encore ma mère qui me disait : « Bois ton lait, c'est bon pour la santé ». De plus, comme dans les années 30 et 40 la télévision, le cinéma maison et l'ordinateur n'existaient pas, tout ce que nous, les enfants, avions à faire c'était d'aller jouer dehors, de courir, de faire de la bicyclette, de patiner, etc. J'ai toujours bu du lait et je n'ai jamais souffert d'excès de poids. Mon épouse buvait du lait également lorsqu'elle était enceinte et nous avons eu deux filles qui, elles non plus, n'ont jamais souffert d'excès de poids et encore moins d'obésité. Aujourd'hui j'ai 70 ans et, Dieu merci, je suis en bonne santé, je fais de l'exercice physique tous les matins, je ne suis toujours pas obèse et je sens toujours et encore le besoin de boire du lait. Dangereux le lait ?

Roger Gilbert
Montréal

Que mangent les enfants ?

Les enfants qui sont trop gros, est-ce qu'ils boivent du lait ou des boissons gazeuses. Que mangent-ils ? Des « McDonald » ou des repas équilibrés. Je trouve en effet qu'il y a plus de jeunes obèses qu'auparavant. Je crois que la mauvaise alimentation, sucrée et grasse, ainsi que le manque d'exercice sont en cause et non le lait.

Hélène Dufour

Argumentation simpliste

Je suis originaire de France, le pays des fromages, entre autres. J'ai grandi dans une famille où les produits laitiers étaient rois. Il faut dire qu'il y a beaucoup de choix et que les rayons de produits laitiers en Europe font facilement le double de ceux d'ici. Petite, j'ai toujours complété mes repas avec un grand verre de lait. Devenue adulte, j'ai gardé cette bonne habitude. Ai-je un surplus de poids aujourd'hui ? Pas du tout ! Et je ne suis même pas portée sur l'activité physique... Mes enfants consomment du lait à tous les jours, et aucun d'eux ne présente de signes avant-coureurs de l'obésité. La vérité, c'est qu'aucun aliment en particulier ne peut être accusé de causer l'obésité. N'importe qui ayant des notions de base en nutrition sait que tout est dans la différence entre l'apport et la dépense énergétique. Comment peut-on en arriver avec une argumentation aussi simpliste que celle de Montignac ?

Aurore Sun
Montréal

Terrorisme pseudo-scientifique

Le lait, du poison ? Ça y est, nous venons de franchir un jalon dans le terrorisme pseudo-scientifique. Chaque année les « savants » ou experts mettent à l'Index de nouveaux produits. Une sorte de concours de la plus grande bombe médiatique question de mousser la renommée de l'auteur ou, plus fréquemment, servir les intérêts de ceux qui ont financé l'étude. Rappelons-nous, dans les années 60 en Amérique du Nord, les fabricants de lait en boîte clamaient que l'allaitement naturel risquait de nuire au nourrisson et qu'il valait mieux s'en remettre à l'industrie pour un lait sain et vitaminé. Plus récemment, on assiste au remplacement du sucre pour les boissons gazeuses diètes par la Saccharine dont les effets s'avèrent plus nocifs que le sucre. Aujourd'hui, Montignac fait la une avec une attaque controversée contre le lait. Indépendamment de la position de vos lecteurs sur les bienfaits du lait, l'objectif de M. Montignac a été atteint : une formidable publicité sans frais. Levons nos verres, de lait, à son sens du marketing.

François Simard
Granby

Un *businessman*

Michel Montignac est un homme d'affaires. Ce n'est pas un scientifique. Son but n'est pas la promotion de la vérité ou la recherche des faits ; c'est de faire de l'argent et augmenter sa notoriété. Il fait davantage penser à un gourou. Ses thèses reposent sur des compétences trop fragiles pour qu'on lui fasse confiance.

Martin Chaput
Laval

ACTUALITÉS

Le scoutisme n'a plus la cote au Québec

Le mouvement a perdu 30 % de ses jeunes depuis 1999

LE SOLEIL

QUÉBEC – Image pas assez *cool* auprès des jeunes, individualisme croissant, préjugés ou manque de temps ? Quelle que soit la raison, le scoutisme n'a plus la cote. Pourtant, à l'instar de la société, le mouvement a évolué et certains scouts convaincus sont bien déterminés à changer les mentalités. Survol d'une espèce en voie de disparition.

« Espèce en voie de disparition. » C'est justement le slogan qui figure sur les affiches annonçant la période de recrutement de la Fédération québécoise du scoutisme (Les Scouts du Québec).

Alarmiste, ce slogan ? Pas tant que ça. « On a perdu près de 30 % de jeunes depuis 1999, c'est une perte impressionnante malgré qu'on se préoccupe du développement », déplore Robert Nowlan, directeur général de la Fédération, joint au téléphone.

La baisse a en effet de quoi inquiéter. Selon les chiffres parus l'hiver dernier dans le magazine officiel des scouts du Québec, de 24 050 membres chez les jeunes dans la province il y a cinq ans, le mouvement n'en comptait plus que 17 232 au début de 2003. Même chute du côté des adultes, où, pendant la même période, leur nombre est passé de 8545 à 6536, une perte de 23,5 %.

Les raisons d'une telle désaffection sont nombreuses et difficiles à déterminer. « Les causes sont autant externes qu'internes. L'image auprès des jeunes doit être revampée, peut-être que la tâche est trop lourde pour les adultes, il y a peut-être trop de groupes d'âge ? » se questionne M. Nowlan. Il souligne que la Fédération réfléchit à des moyens pour aller chercher autant les jeunes que les anciens toujours attachés au mouvement. « Il faut penser à la rétention, poursuit-il. Il faut conserver ou récupérer les adultes, qui inciteront par la suite leurs propres enfants. » Or, admet-il, les parents sont moins disponibles qu'il y a quelques années. Aussi, la variété des activités offertes aux jeunes d'aujourd'hui crée une « concurrence » plus importante qu'avant.

La solution passerait donc par une meilleure visibilité. C'est pourquoi, selon M. Nowlan, la Fédération compte bien « retourner à l'école », particulièrement au secondaire. Il mentionne par exemple l'idée d'offrir aux élèves la possibilité de participer à des activités « à la scoute » comme les camps d'hiver ou l'escalade. L'objectif : mieux montrer la réalité pour que les jeunes « voient que l'offre est intéressante » et que le scoutisme, « ce n'est pas *téteux* ».

Robert Nowlan reconnaît toutefois que le travail ne sera pas toujours facile. « L'image des scouts n'est pas *in* chez les jeunes et il faudra 15 images positives pour renverser une seule image négative », estime-t-il.

Il faut dire que le mouvement n'a pas toujours eu bonne presse. À l'instar d'autres secteurs où des enfants sont confiés à des adultes, les parents sont parfois craintifs face aux agressions dont leurs jeunes peuvent être victimes. Sur ce point, la Fédération est claire et, selon M. Nowlan, les règles sont strictes depuis plus de 10 ans. « Nous avons été parmi les pionniers à mettre sur pied un processus pour vérifier le passé d'un nouvel adulte et nous assurer de son bon comportement. » Des vérifications qui concernent autant le passé judiciaire que le bagage ou la formation. Dans le groupe scout de Cap-Rouge, auquel *Le Soleil* a rendu visite, le règlement veut d'ailleurs qu'un animateur ne se retrouve jamais seul avec un jeune dans une pièce. « Avec la collaboration de la police, on fait le criblage de tous les bénévoles, en passant par le comptable jusqu'à la personne qui fait l'entretien des terrains », explique Louise Bernatchez, responsable de la section, infirmière et mère de quatre enfants (tous scouts, évidemment !).

Les adultes québécois auraient d'ailleurs une bonne opinion du mouvement. Pour appuyer ses dires, Robert Nowlan cite un sondage de Léger marketing réalisé en septembre. « Une question portait sur la perception du scoutisme et 78 % des gens ont dit avoir une image très ou plutôt positive du mouvement. »

Malgré tout, certains préjugés sont tenaces. Parmi les autres images négatives, tous les scouts rencontrés ont unanimement déploré la vision stéréotypée et folklorique encore véhiculée sur le mouvement. M. Nowlan donne l'exemple d'un récent épisode de l'émission *Km/h* où on voyait un adulte scout « qui avait l'air pour le moins *no-no* ». « Il avait le béret, les culottes courtes, tout ce qu'on ne voyait même pas dans les années 60 ! » s'exclame-t-il. Même s'il dit comprendre le contexte de la comédie, le directeur de la Fédération est convaincu que cette image peu valorisante fait son chemin dans l'esprit du jeune qui la regarde. « En voyant ça, si j'avais 14 ans, je n'irais pas dire à mes *chums* que je suis dans les scouts ! »

Même son de cloche du côté du fils aîné de Louise Bernatchez, François-Olivier Crousset, 18 ans, animateur scout à Cap-Rouge. Bien qu'il soit visiblement très fier d'appartenir au mouvement depuis l'âge de 9 ans, il reconnaît ne pas l'avoir crié sur tous les toits pendant son secondaire à l'école Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy. « Il y a une très mauvaise perception, tout le monde pense qu'on ne fait que des n¾uds ! » Les n¾uds, le pire des clichés, à mille lieues de la réalité, selon lui. « On n'en a même pas fait de l'année, sauf pour monter des camps en forêt ! »

Même chose en ce qui a trait au fameux uniforme. Si la bonne vieille chemise et le foulard restent indissociables du scoutisme, c'est à peu près tout. « Ici, on a des percés, des tatoués, des jeunes avec des coupes mohawks », lance Louise Bernatchez. « On est tannés de l'image du scout avec son bâton de marcheur et son chapeau », confirme Lucie Papillon, 27 ans, animatrice « accrochée » au mouvement depuis qu'elle est toute petite.

Faire *tripper* les jeunes

Les deux animateurs semblent bien résolus à changer cette image vieillotte. Selon François-Olivier et Lucie, les scouts sont avant tout un lieu de rencontre et d'aventure. « Changer la mentalité » est d'ailleurs le thème de l'année du 72e groupe de Cap-Rouge, qu'ils animent. Pour eux comme pour la Fédération, cela passe par le fait de mieux informer les jeunes.

BEAUTÉ à la baie

Elizabeth Arden

Un Cadeau pour Vous

À l'achat de 35 $ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous obtiendrez cette prime **exclusive** :

- fluide protection avancée First Defense, FPS 15;
- provisions de 7 capsules céramide extrême Time Complex;
- duo de fards à paupières;
- 2 rouges à lèvres Exceptionnel;
- crayon douceur pour les yeux;
- eau de parfum arden**beauty** en atomiseur, 10 ml;
- porte-monnaie;
- trousse à maquillage.

Seulement @ la Baie

NOUVEAU!
Soin hydratant
Ceramide Plump Perfect
à FPS 30, 50 ml, **75 $**.

la Baie encore plus

3178927A

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.
*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.